



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY CRPE 2024

Quelques chiffres :

Pour cette session 2024, 430 postes ont été offerts dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 385 au concours externe public
- 20 au troisième concours public
- 25 au concours externe privé

Sur 3372 inscrits, 1245 candidats se sont présentés, soit 63%.

Le jury d'admission, réuni le 12 juin 2024, a déclaré le nombre d'admis suivant :

- 385 admis pour le concours externe public,
- 20 admis pour le troisième concours public,
- 25 admis pour le concours externe privé.

Epreuves d'admissibilité

• Épreuve écrite de français

Le présent rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite.

Présentation de l'épreuve

L'épreuve dure trois heures et son objectif est très clairement précisé dans l'arrêté :

« – 1. Epreuve écrite disciplinaire de français.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
 - une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
 - une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.
- L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1 ».

Sujet de la session 2024

Le texte support est un extrait du roman de Lola LAFON, *Quand tu écouteras cette chanson*, 2023.

Le sujet est consultable sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-1163>

Remarques générales

Comme lors de la session précédente, les copies témoignent, pour une grande partie d'entre elles, d'un fort investissement des candidats dans leur préparation. Les correcteurs attestent d'un bon niveau des candidats : 42,4% ont obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 et 181 copies obtiennent une note supérieure à 15/20. Les jurys insistent, comme chaque année, sur l'indispensable nécessité de rédiger

une copie lisible tant par la graphie que par la correction de la langue. En effet, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves. Cette année, quatre points sur vingt ont été attribués à la correction de la langue dans l'ensemble de la copie. Les critères évalués sont les suivants : syntaxe standard de l'écrit (double négation, construction syntaxique de l'interrogation directe et indirecte, correction orthographique particulièrement sur les différents accords et présence d'un lexique riche et précis). Seuls 42% des copies obtiennent une note égale ou supérieure à 3 /4. La correction de la langue constituant une priorité pour le recrutement de futurs enseignants, il convient aux candidats de mettre à niveau leurs connaissances grammaticales et orthographiques avant de se présenter au concours. En effet, les jurys pénalisent fortement les copies dont l'orthographe ainsi que la syntaxe ne sont pas satisfaisantes et dont la langue est parfois très familière (adresses au correcteur, abus des questions rhétoriques...). En revanche, la clarté et la rigueur de l'expression sont toujours valorisées par les jurys. Nous invitons donc les candidats à garder un temps consacré à la relecture attentive de l'ensemble de la copie.

1 ère partie : étude de la langue (moyenne générale : 3.46/6)

Les cinq questions du sujet abordent des notions essentielles pour l'enseignement de la langue et ne comportent pas de difficultés majeures : connaissance du verbe à travers les valeurs du présent, identification du temps et du mode d'une forme verbale, repérage de groupes sujets et nature grammaticale de ces derniers, manipulations syntaxiques permettant de donner la fonction des groupes compléments, la phrase complexe et le rôle de la ponctuation.

Il est essentiel, pour réussir ce concours d'enseignement, de consolider les connaissances grammaticales afin que toute approximation disparaisse au profit de la construction d'un véritable raisonnement grammatical. Les jurys encouragent très vivement les candidats à s'emparer des deux ouvrages de référence, *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* (parue en juin 2020) et *La Grammaire du français, du CP à la 6e* (parue en décembre 2022), tous deux librement disponibles sur Eduscol.

De nombreux candidats ont fait montre d'une préparation très sérieuse, d'une grande rigueur dans leurs analyses et de connaissances solides, essentielles pour des enseignants dont la mission future sera d'enseigner la langue aux jeunes élèves. Les copies ayant obtenu d'excellentes notes sont celles qui démontrent la maîtrise des fondamentaux de la grammaire scolaire de fin de collège. Elles font également preuve de rigueur et de précision dans la présentation et la rédaction des réponses. Comme les années antérieures, nous rappelons aux candidats qu'il faut veiller à la présentation des réponses. Le recours au tableau permettant de classer les occurrences est vivement apprécié par les correcteurs et rend plus aisée l'appréciation de la qualité du raisonnement grammatical. D'autre part, les candidats doivent être attentifs à chacun des termes clés de la consigne afin d'en cerner les attendus.

La première question porte sur l'emploi du présent de l'indicatif dans un passage et de la forme verbale « serait », pour laquelle l'identification du mode et du temps est demandée. Si l'emploi du présent n'a pas fait l'objet de difficulté, le conditionnel présent de l'indicatif : « serait » a été confondu avec un imparfait de l'indicatif. La valeur modale est, ici, attendue. Il convient d'actualiser les connaissances sur le conditionnel qui, chaque année, met en difficulté les candidats.

La deuxième question invite les candidats à repérer les sujets de verbes conjugués et à donner la nature grammaticale de chacun d'eux. Si l'identification du groupe sujet n'est pas une difficulté pour les candidats, les réponses manquant de précision grammaticale ont été pénalisées. Ainsi, le groupe sujet doit être défini par le verbe dont il dépend. L'énoncé de la nature grammaticale doit également être précis ; mentionner uniquement « pronom » au lieu de « pronom démonstratif » n'est pas valable.

Dans le troisième exercice, il est demandé aux candidats d'analyser deux emplois de la virgule dans le passage donné. Celui-ci a été peu réussi par manque de connaissances sur les emplois syntaxiques et stylistiques de la ponctuation. L'énoncé du rôle de la virgule que peuvent être l'addition, la juxtaposition, la coordination, l'effacement (d'une conjonction de coordination), l'ellipse, le détachement, ainsi que leur justification par une référence précise au sens du texte constituent la réponse attendue.

La quatrième question porte sur l'identification de la fonction précise de groupes syntaxiques, ainsi que l'explicitation des manipulations justifiant ce choix. La rigueur grammaticale exigée réside dans l'énoncé

du verbe pour le groupe sujet et les compléments du verbe : « *Quelques jours de vacances : complément d'objet direct du verbe passe.* ». De même, cette question vise à mettre en exergue le raisonnement grammatical à travers les manipulations syntaxiques. Il est nécessaire, pour de futurs enseignants ayant la charge de construire chez leurs élèves des compétences linguistiques, de connaître les critères syntaxiques qui permettent de reconnaître les fonctions grammaticales. Nous rappelons que la dimension sémantique est seulement une facilité qu'il convient de dépasser. Les critères sémantiques permettent d'initier la réflexion métalinguistique mais ils ne suffisent pas à construire un raisonnement grammatical. Ainsi, le recours aux questions : « qui ? », « quoi ? » ne permet pas d'identifier un sujet expansé, ni un COD et est pénalisé par les jurys. Les manipulations syntaxiques sont attendues : l'encadrement par le présentatif « c'est...qui » et la pronominalisation pour le GS, la suppression, le déplacement et la pronominalisation pour les groupes compléments.

La cinquième question concerne la phrase complexe par juxtaposition, coordination et subordination. Si la transposition d'un lien à l'autre a été globalement réussie par les candidats, beaucoup perdent des points sur l'identification de la fonction de la subordonnée créée.

La dernière question a été très inégalement réussie. Elle s'appuie sur la connaissance des natures grammaticales des mots « ce » : pronom démonstratif anaphorique ayant valeur de « ceci » ou « cela » et « pendant » : préposition qui introduit le complément circonstanciel de temps.

2ème partie : lexique et compréhension lexicale (moyenne générale : 1,73/3)

Comme l'année dernière, les jurys constatent des difficultés majeures dans le domaine lexical. Pourtant, les questionnements de cette deuxième partie ont pour vocation de permettre aux candidats de montrer leurs aptitudes de lecteurs experts, capables de comprendre un texte complexe en construisant des réseaux lexicaux et des inférences et d'entrer, ainsi, dans la compréhension fine d'un texte lu. Nous engageons donc les futurs candidats à investir ce domaine de la langue dans toutes ses dimensions.

La première question invite les candidats à expliciter le sens de deux mots en contexte. Le premier, « apatride », ne possède pas ici son sens premier (sans nationalité). Son sens figuré se construit peu à peu : le fait d'écrire oblige le personnage à s'éloigner de son univers habituel ou quotidien, comme s'il changeait de pays, de continent, d'horizon. Les réponses qui ont été sensibles au fait que le sens contextuel peut combiner connotations positive et négative ont été valorisées. Le verbe « baladent » possède dans cet extrait un double sens figuré. Les romans emportent l'autrice dans une forme de promenade, de voyage. L'expression « me mènent en bateau » permet de dire qu'elle a l'impression d'être baladée par l'écriture, c'est-à-dire de perdre le contrôle. Les jurys ont valorisé une réponse capable de sentir que cette perte de contrôle n'est pas vécue comme une trahison ni une tromperie : l'autrice décrit avec intérêt comment lui échappe une écriture qu'elle pensait maîtriser. De nombreux candidats ont perdu beaucoup de temps à analyser la formation des mots, ce que la consigne n'invitait pas à faire cette année. Nous réitérons donc la nécessité de lire attentivement les consignes.

La deuxième question porte sur les mots de la même famille que « certitude ». Beaucoup de copies ont obtenu la note maximale.

Dans la dernière question, il s'agit de relever trois procédés lexicaux qui caractérisent le travail de l'écrivain et de les justifier. Si la plupart des candidats ont identifié des procédés pertinents (lexique de l'égarement, métaphores et comparaisons associées à l'idée de bataille...), trop nombreux sont ceux qui n'en explicitent pas le sens. Il convient de connaître les procédés stylistiques majeurs afin d'être en capacité de les reconnaître et de les nommer. Il est ensuite nécessaire de savoir en expliquer les effets pour renforcer la cohérence de l'interprétation du texte.

3ème partie : réflexion et développement (moyenne générale : 5,98/11)

Rappel du sujet :

« [...] la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. ».

A la lumière du texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture.

Le sujet était volontairement ouvert. Il invitait à interroger différents pouvoirs de l'écriture :

- Ecrire pour s'inscrire dans le monde

- Ecrire pour se construire
- Ecrire pour vivre une expérience sensible (dimension artistique et expressive de l'écriture)

Le jury porte une attention toute particulière à la qualité de l'argumentation et à la capacité à concevoir puis développer un raisonnement. On n'attendait pas des candidats, dans le temps imparti, qu'ils produisent une composition de type dissertation mais plutôt une réflexion structurée. Dans les copies qualifiées de satisfaisantes par les jurys apparaissent les points suivants : une brève introduction présentant le texte support et l'objet de la réflexion, un développement organisé et équilibré et des articulations claires, une courte conclusion. Le jury attendait que le candidat énonçât au moins trois arguments mettant en lumière trois pouvoirs différents de l'écriture illustrés par des exemples divers empruntés au texte de Lola Lafon et à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, arts, actualité, ... Peu de candidats se sont appuyés sur l'extrait pour illustrer l'un des arguments développés. Lorsque la référence est présente, elle ne s'appuie pas suffisamment sur des citations et/ou des renvois explicites au roman de l'autrice. D'autres, à l'opposé, ne font référence qu'au texte de Lola Lafon, ne le mettant jamais en perspective avec des domaines culturels, artistiques et historiques variés. En revanche, des candidats se sont démarqués par leurs références très pertinentes aussi bien littéraires qu'artistiques et clairement référencées (nature de l'exemple, titre, auteur). Ainsi une culture générale riche et utilisée à bon escient met en évidence la solidité du candidat. C'est pourquoi il est indispensable que tout candidat au CRPE étoffe sa culture personnelle par la fréquentation régulière de nombreuses œuvres, qu'elles soient littéraires ou non, patrimoniales ou contemporaines, afin d'être en mesure de se confronter aux enjeux du monde contemporain au regard des textes. Les candidats gagneront ainsi à lire ou relire, par exemple, les œuvres au programme du collège en lien avec les entrées littéraires.

La difficulté de l'épreuve requiert une agilité intellectuelle qu'on ne peut acquérir que par un entraînement assidu aux différentes parties de l'épreuve et par la fréquentation régulière de textes littéraires. Par ailleurs une expression correcte, claire et concise, et la maîtrise de la démarche argumentative sont des compétences indispensables.

• Épreuve écrite de mathématiques

Note du jury sur l'épreuve écrite d'admissibilité de mathématiques

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques, d'une durée de trois heures, est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidats. Cette année le sujet est composé de cinq exercices indépendants dont le nombre de points varient de 3,5 points à 5,5 points.

L'épreuve est notée sur 20 points et le jury tient compte dans la notation de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe et syntaxe). Une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

La moyenne de l'épreuve sur 1234 copies est de 11,08 avec un écart-type égal à 4,36.
La médiane vaut 11,38 et le premier quartile est égal à 8 alors que le troisième vaut 14,38.

Analyse du sujet et des productions des candidats

Le sujet s'équilibre entre des exercices centrés sur des notions concrètes et relativement élémentaires utilisant le sens des opérations, des calculs d'aires, volume et vitesse, des statistiques avec la moyenne et l'étendue mais aussi d'autres comportant quelques démonstrations algébriques plus difficiles. Les compétences numériques sont bien représentées avec des questions portant sur l'usage d'un tableur et du logiciel scratch. Ainsi le spectre du niveau de difficulté des questions est large et a permis un étalement des notes permettant de départager les candidats.

Les deux exercices les plus réussis traitent l'un d'une situation classique de probabilités à partir du lancer de deux dés cubiques et l'autre des notions d'aires, de volumes, de statistiques avec le calcul de moyenne et d'étendues.

Les deux moins réussies sont le vrai/faux qui demandait de justifier des assertions et un exercice plus

original nécessitant de comprendre l'utilisation d'un matériel pédagogique.

Le barème construit valorise les copies montrant des compétences solides sur les fondamentaux, et ne pénalisant pas à plusieurs reprises la même connaissance qui ne serait pas maîtrisée.

Le jury a apprécié la qualité syntaxique et le soin apporté à la présentation ainsi qu'un raisonnement clair. Les candidats répondent très souvent par des phrases complètes avec une bonne maîtrise de l'orthographe.

Pour les candidats les moins performants un certain nombre de réponses restent parfois approximatives ou incomplètes :

- Il demeure de nombreuses confusions entre valeur exacte et valeur approchée et une mauvaise utilisation des signes $=$ et $\approx$.
- Certains utilisent des valeurs approchées en cours de calcul et ne peuvent donc donner une valeur exacte à la fin.
- Parfois, les candidats confondent le vocabulaire mathématique de base (produit et somme).

Il est à noter que la moitié des candidats n'arrive pas à justifier que 0,28 est un nombre rationnel. L'expression littérale donnant un entier impair reste problématique pour une majorité.

Le calcul littéral a permis de départager les candidats de bon et très bon niveau. Pratiquement aucun candidat ne résout une inéquation même lorsque cela semble nécessaire.

Les candidats ayant une note éliminatoire ne maîtrisent pas les compétences fondamentales du programme (vitesse, changement d'unités, probabilité, aire et volume, statistiques).

Exercice 1

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,97

Écart type (correspondant) : 2,43

Cet exercice est le deuxième plus réussi parmi les cinq qui composent le sujet.

Cet exercice comporte deux parties de 3 questions chacune. Il aborde les notions d'aires, de volumes, de statistiques avec le calcul de moyenne et d'étendues.

Les questions étaient accessibles, sans difficulté particulière.

Pour la partie A, le calcul de la longueur de l'étiquette nécessitait le calcul du périmètre d'un cercle, celui du volume du pluviomètre nécessitait quant à lui le calcul de l'aire d'un disque et du volume d'un cylindre. Ces calculs ont été majoritairement bien effectués. On note toutefois des erreurs dans le calcul d'arrondis, ainsi que dans la conversion en litres. Certains candidats font une utilisation erronée du signe « $=$ » pour des quantités qui ne sont qu'environ égales.

Pour la partie B, il fallait calculer une moyenne simple, puis une étendue, ce qui n'a pas posé de difficultés aux candidats. La dernière question nécessitait une compréhension solide de la différence entre moyenne et médiane et a mis en difficulté un certain nombre de candidats.

Exercice 2

Moyenne (ramenée sur 10) : 3,89

Écart type (correspondant) : 2,57

Cet exercice est le moins réussi et le plus discriminant des cinq qui composent le sujet.

Cet exercice comporte cinq affirmations à valider ou non permettant de couvrir des notions mathématiques très diverses et de voir si les candidats maîtrisent différents types de raisonnements mathématiques.

Les énoncés sont clairs mais demandent un travail de démonstration rigoureux, réussi plutôt par des candidats ayant probablement un parcours scientifique.

Un certain nombre de candidats ne maîtrise pas les ensembles de nombres et leurs imbrications.

La question 1 montre que beaucoup rencontre des difficultés concernant la construction des nombres ($\mathbb{D}$ est inclus dans $\mathbb{Q}$).

La question 2 montre que de nombreux candidats ont une représentation mentale de la division erronée. Peu de candidats ont pensé à diviser par un nombre inférieur ou égal à 1, beaucoup ont utilisé le contre-exemple où b est égal à 1. Très peu de candidats ont utilisé le calcul littéral dans cette question.

La question 3, portant sur le produit de deux nombres impairs, n'a quasiment jamais été traitée correctement. Beaucoup de candidats n'ont pas réussi à démontrer le cas général. Ils ont évité le calcul littéral et ont vérifié l'affirmation sur un ou plusieurs exemples. Pour ceux qui ont essayé le calcul littéral, le raisonnement est incomplet et/ou approximatif, les candidats traitant les cas particuliers de deux entiers impairs consécutifs ou du carré d'un entier impair.

La question 4 est plutôt réussie, la notion de fonction affine est plutôt bien connue des candidats, ils ont calculé des images, le coefficient directeur ou l'ordonnée à l'origine. Toutefois, les notations utilisées sont souvent fausses.

Pour la question 5, la plupart considère que les droites sont parallèles ou les triangles semblables sans le démontrer.

Presque tous ont pensé à utiliser le théorème de Thalès avec des rapports et des calculs justes.

Exercice 3

Moyenne (ramenée sur 10) : 7,14

Écart type (correspondant) : 2,77

Cet exercice est le plus réussi.

L'exercice traite d'une situation de classe classique de probabilité à partir du lancer de deux dés cubiques.

Une question de construction d'un patron permet de voir la rigueur des candidats. Les questions de probabilités sont relativement simples et permettent d'évaluer les notions fondamentales en ce domaine.

Dans la partie A, un patron de dé est demandé. Quelques rares candidats tracent une représentation en perspective cavalière ou placent mal les numéros sur le patron dont le tracé n'est pas toujours très précis (angles droits approximatifs).

Dans la partie B, on s'intéresse à la somme des nombres obtenus sur les faces supérieures des deux dés.

Les candidats réalisent souvent un tableau à double entrée ou un arbre avec toutes les possibilités de combinaisons.

Quelques candidats oublient en listant, de faire les permutations et ont donc 21 combinaisons au lieu de 36, d'autres confondent les 36 combinaisons avec les 12 sommes possibles.

La notation $P(\dots) = \dots$ est peu apparue dans les réponses, a contrario certains candidats formulent leurs réponses sous la forme « ...chances sur... », tandis que d'autres donnent une valeur approchée des fractions obtenues.

Dans la partie C, on s'intéresse à l'écart entre les nombres obtenus sur les faces supérieures des 2 dés. Les candidats sont habitués à rencontrer la situation de la somme, mais pas de la différence, la question a donc été peu réussie. De plus, le fait de demander aux candidats de trouver un événement dont la probabilité est donnée, plutôt que de leur demander de déterminer la probabilité d'un événement, a pu les déstabiliser.

Exercice 4

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,38

Écart type (correspondant) : 2,22

L'exercice 4 est composé de trois parties. Il s'agit d'analyser les résultats d'élèves dans une course longue. Les notions abordées sont la vitesse, le tableur, la moyenne, la proportionnalité et le périmètre d'une figure.

Dans la partie A, il fallait calculer des vitesses en m/min et en km/h, puis calculer un pourcentage.

La partie B a testé les connaissances des candidats sur le tableur, puis leur a demandé de calculer une moyenne pondérée.

Enfin dans la partie C, il fallait calculer le périmètre d'une figure constituée d'un rectangle et de deux demi-cercles situés à ses extrémités. Pour finir, la résolution d'une équation permettait de trouver la réponse à la question 2.

La partie A a été globalement bien traitée par les candidats. Le calcul des moyennes a été bien réalisé. En revanche, le calcul en pourcentage de la distance supplémentaire parcourue par Lola a posé des problèmes. Peu de candidats sont parvenus à trouver la réponse (18%).

Pour la partie B, les candidats qui connaissaient le fonctionnement du tableur ont réussi aisément à trouver les formules demandées aux questions 1 et 2. Le calcul de la moyenne parcourue par les élèves a été également bien réalisé. Ce calcul de moyenne pondérée n'a pas posé de problèmes à la grande majorité des candidats.

Dans la partie C, la vérification de la valeur 15 pour la largeur du rectangle a été une formalité pour presque tous les candidats. Le calcul du périmètre de la piste a été globalement bien réalisé, avec quelques erreurs dans l'arrondi demandé. La réponse attendue était 78m.

Très peu de candidats sont en revanche parvenus à trouver la réponse à la dernière question. Il fallait résoudre une équation, en remplaçant la largeur par $\frac{3}{5}$ de la longueur. Néanmoins, toutes les prises d'initiative pertinentes ont été valorisées.

Exercice 5

Moyenne (ramenée sur 10) : 3,93

Écart type (correspondant) : 2,43

Cet exercice est le deuxième moins réussi du sujet.

Cet exercice a posé beaucoup de difficultés aux candidats. Il proposait de travailler sur un géoplan.

La partie A est globalement celle qui a posé le plus de difficultés. Il fallait trouver le nombre de carrés extérieurs nécessaires pour réaliser le tour de géoplan de différentes tailles. La question 3 nécessitait la résolution d'une inéquation, cela a été très peu vu dans les copies.

Un certain nombre de candidats n'ont pas compris les questions demandées. Très peu de candidats ont résolu l'inéquation $4n-8 < 107$ pour trouver la réponse à la question 4. Certains ont résolu l'équation, mais ont ensuite gardé un nombre décimal pour proposer une réponse.

Pour la partie B, il fallait tracer un trapèze, puis en calculer l'aire et le périmètre. Elle se concluait par la recherche de trois valeurs dans un programme scratch.

Le tracé du trapèze demandé dans la partie B est très bien réalisé, ainsi que le calcul de l'aire de ce trapèze. En revanche, le calcul du périmètre l'est moins. Il nécessitait l'utilisation du théorème de Pythagore, globalement bien maîtrisé par les candidats qui ont traité cette question. Certains pourtant ont donné un résultat arrondi. Un résultat exact était attendu.

La dernière question de cet exercice a posé des difficultés aux candidats. La valeur des deux angles cherchés (45° et 135°) a été très rarement vue dans les copies, de même que le nombre de pas (297).

• Epreuve écrite d'application

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes de l'école primaire publiés sur le site internet du ministère de l'Education nationale. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

L'épreuve écrite d'application a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

– sciences et technologie ;

- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Lors de la session 2024, les choix des candidats se sont répartis selon les proportions suivantes :

ARTS	HISTOIRE, GEOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE
19,2%	40,5%	40,3%

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

L'épreuve de sciences et technologie consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Dans le sujet proposé pour cette session, les deux composantes abordées parmi les trois enseignements indiqués ci-dessus sont : histoire et enseignement moral et civique.

L'épreuve d'Arts qui regroupe l'éducation musicale, les arts plastiques et l'histoire des arts consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Dans le sujet proposé pour cette session, les deux composantes abordées parmi les trois enseignements indiqués ci-dessus sont : éducation musicale et arts plastiques.

Épreuve d'application – SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Depuis la session 2022, les candidats peuvent choisir lors de la troisième épreuve écrite, dite épreuve d'application, de composer sur un sujet portant sur les sciences et technologie. Sur le site du Ministère, deux sujets zéros sont disponibles pour accompagner les candidats, donnant ainsi des exemples de ce qui pouvait être attendu.

- *Sujet 0 N°1 (domaine sciences et technologie)*

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/33/7/sujet_zero_2022_crpe_sciences_technologie_1_1403337.pdf

- *Sujet 0 N°2 (domaine sciences et technologie)*

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/33/9/sujet_zero_2022_crpe_sciences_technologie_2_1403339.pdf

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires des candidats.

494 candidats (soit 40%) ont choisi le domaine sciences et technologie pour cette épreuve. La moyenne générale de l'épreuve est à 12,93/20. Les notes s'échelonnent de 1/20 à 19,5/20 selon la répartition suivante :

- 25% des copies ont une note inférieure à 11/20 et 3,8% ont une note inférieure ou égale à 5/20.
- 25% des copies ont une note comprise entre 11/20 et 13,5/20
- 25% des copies ont une note comprise entre 13,5/20 et 15,5/20

- 25% des copies ont une note supérieure à 15,5/20

Description du sujet :

Une thématique commune « L'escrime, un sport historique des jeux olympiques » est le support des différents champs scientifiques et technologique mobilisés par le sujet de cette session. Celui-ci est composé 24 questions (10 questions de nature pédagogique et 14 questions de connaissances disciplinaires) réparties sur 3 domaines :

- 8 questions de SVT
- 8 questions de Technologie
- 9 questions de Physique et Chimie

58% des points sont attribués à des questions de connaissances disciplinaires.

Le sujet comporte une variété de supports et documents (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences, photographie de matériel pédagogique, extraits du programmes) à exploiter.

L'utilisation de la calculatrice est interdite, et une seule question a fait appel à des calculs classiques mobilisant deux des quatre opérations élémentaires (2 opérations à poser dont une division euclidienne).

Analyse du sujet :

Le sujet ne présentait pas de difficulté notable et l'ensemble des parties a été abordée par les candidats. Le sujet présentait des questions portant sur :

- Les connaissances disciplinaires des trois domaines : Physique, SVT et Technologie.
- Les connaissances scientifiques et les conceptions pédagogiques à mobiliser.
- Les questions de didactique et celles de pédagogie.
- L'analyse de production d'élèves.
- L'analyse et la construction de séances ou d'expériences.

Il est à noter que de nombreux éléments de réponses se trouvaient dans les documents. Les questions théoriques et didactiques ne présentaient pas de difficultés particulières.

Analyse globale de la maîtrise scientifique du sujet par les candidats

Il apparaît une meilleure réussite dans le domaine de la technologie que dans les domaines de la SVT et de la physique-chimie pour ce sujet.

Si la programmation est un des domaines que les candidats maîtrisent le mieux, l'exploitation des différents documents scientifiques fournis est satisfaisante. Il apparaît cependant une maîtrise insuffisante de différents attendus de fin de cycle 4 en sciences et technologies. En particulier ceux concernant les formes d'énergies, la circulation sanguine, la chaîne d'information d'un objet technique et les circuits électriques (symboles, fonction et modélisation d'un interrupteur).

Une attention plus soutenue doit être portée sur l'utilisation d'un vocabulaire scientifique précis et rigoureux dans les réponses apportées. Le lexique utilisé reste assez souvent approximatif.

Les explications apportées sont parfois approximatives. La construction d'argumentation structurée est attendue et fait encore défaut dans de nombreuses copies.

Analyse globale de la maîtrise didactique et pédagogique du sujet par les candidats

La démarche d'investigation est connue.

L'analyse des productions d'élèves ou des difficultés rencontrées par les élèves est correcte.

Cependant la proposition de remédiation ou d'activités pour dépasser les difficultés rencontrées reste plus difficile pour les candidats.

Les réponses proposées restent souvent incomplètes au niveau didactique ou pédagogique. Il est recommandé aux candidats de faire preuve de discernement dans leurs propositions, en particulier en termes de sécurité ou dans les propositions qui doivent s'inscrire dans une démarche scientifique avec des collectes de mesure en cohérence avec la problématique traitée.

Analyse globale de la maîtrise de la langue dans la rédaction des candidats

Dans l'ensemble les copies sont rédigées avec soin, l'orthographe et la syntaxe font l'objet de l'attention attendue chez la plupart des candidats mais il apparaît beaucoup d'hétérogénéité entre les copies.

Le manque de vocabulaire scientifique est présent et ne peut être contourné par l'utilisation de

synonymes pour construire une réponse argumentée précise.

Au niveau de l'orthographe et de la syntaxe, les candidats doivent renforcer leur attention sur les accords entre sujet et verbe mais également entre nom et adjectif. L'utilisation des majuscules dans la phrase, mais aussi l'utilisation des accents fait parfois défaut.

De manière générale, la structuration des réponses est à renforcer avec la construction de réponses claires et concises. Une attention particulière doit être portée par certains candidats sur la formulation de problématique ou d'hypothèses.

Il apparaît encore souvent des paraphrases des documents ou questions, voire des digressions récurrentes. Les candidats doivent veiller à bien s'approprier les consignes.

En synthèse, le jury souhaite mettre en avant les points suivants pour aider les futurs candidats à se préparer à cette épreuve.

Les points d'appui des candidats pour ce sujet :

- L'analyse globale des documents et l'utilisation des informations des documents pour répondre aux questions.
- La connaissance de la démarche d'investigation.
- La programmation.

Les points de difficultés des candidats pour ce sujet :

- Une maîtrise fragile de lexique spécifique au vocabulaire scientifique.
- La connaissance de la démarche scientifique, dont en particulier la rédaction d'une hypothèse, d'une problématique.
- Les questions réflexives et analytiques, la justification des réponses.
- Les notions pédagogiques d'objectifs et de compétences.

Les conseils aux candidats pour préparer l'épreuve :

En amont de l'épreuve :

- Lire les programmes et les attendus de cycle.
- Avoir une maîtrise des différents contenus scientifiques et technologiques des programmes de cycle 4.
- Revenir aux concepts et notions de bases, en particulier ceux qui définissent la « démarche scientifique ».
- Savoir mettre en œuvre et rendre compte d'une démarche scientifique, d'une démarche d'investigation, d'une démarche expérimentale.
- Utiliser un vocabulaire précis et rigoureux.
- Travailler la didactique des sciences et la pédagogie afin d'être en capacité de se projeter dans l'acte d'enseigner et de prendre en compte le contexte d'une classe.
- Travailler la rédaction des réponses apportées pour les rendre claires, précises, structurées et argumentées. Il est recommandé de les construire autour de 3 parties : introduction, éléments de réponse et argumentation adaptés (pour rendre compte des capacités d'analyse), conclusion.
- Travailler l'exploitation des documents de manière à arriver à se détacher du document pour ne pas en faire une simple description mais une réelle analyse.

Lors de l'épreuve :

- Lire le sujet en entier de manière à prendre connaissance de l'ensemble des ressources et s'approprier le sujet.
- Lire les questions dans leur intégralité.
- Lire attentivement et dans son intégralité chacune des questions avant de commencer à y répondre.
- Replacer les questions dans un contexte scolaire et d'une classe du niveau indiqué par le sujet (exemple d'une démarche d'investigation ou d'une activité expérimentale à conduire en classe).
- Respecter les consignes pour éviter les hors-sujets ou digressions.
- Ne pas chercher à apporter des éléments supplémentaires par rapport à la question posée : lire les consignes et se limiter à ce qui est demandé.

- Construire une réponse personnelle et argumenter en mobilisant un vocabulaire précis et adapté en évitant toute paraphrase des documents fournis.
- Construire des réponses sous formes de tableaux ou de listes pour structurer les écrits lorsque cela est compatible avec la question posée.
- Porter une attention à la construction des schémas (titre, soin, couleur, légende, symbole normalisé...).
- Apporter une attention à la graphie et à la présentation de la copie.
- Apporter une attention à l'orthographe et au respect des règles syntaxiques et grammaticales.
- Relire obligatoirement sa copie pour limiter les erreurs d'orthographe et de grammaire qui sont prises en compte dans l'évaluation.

Épreuve d'application – HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EMC

Description de l'épreuve :

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements suivants : Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Explorer le monde : le temps et l'espace), au cycle 2 (EMC et Questionner le monde : le temps et l'espace) et au cycle 3 (EMC, Histoire et Géographie). Si les candidats peuvent être interrogés sur les programmes des cycles 1, 2 et 3, des connaissances disciplinaires et didactiques d'un niveau de fin cycle 4 (classe de 3^e) est requis.

Organisation de l'épreuve et des corrections :

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC a été, cette année encore, l'épreuve d'application la plus choisie par les candidats le jeudi 4 avril 2024. Les deux composantes interrogées à la session 2024 étaient l'Histoire (en majeure) et l'EMC (en mineure).

La double correction dématérialisée a été assurée par 13 binômes de correcteurs, composés à parité de professeurs des écoles et de professeurs du second degré, de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Le pilotage et l'harmonisation des corrections ont été conduits par une IEN du 1^{er} degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

Éléments statistiques :

	Barème	Moyenne
Composante Histoire	14 points	8,20
Composante EMC	6 points	3,41

Nombre de candidats	498
Moyenne (sur 20)	11,91
Médiane (sur 20)	12

Distribution des notes :

Note (sur 20)	[0-5]	[5,5-9,5]	[10-13,5]	[14-17,5]	[18-20]
Nombre de candidats	26	120	178	124	50
% des candidats	5%	24%	36%	25%	10%

Présentation du sujet :

Le sujet se composait de deux parties : une composante en histoire, notée sur 14 points et une composante en EMC, notée sur 6 points.

Le dossier documentaire proposait trois types de documents : des textes officiels ou extraits du programme qui permettaient de contextualiser le sujet et en limiter le cadre ; des documents source, des témoignages et des extraits de bande dessinée qui apportaient des éclairages sur la vie de Simone Veil ; des documents à vocation pédagogique constitués de travaux d'élèves en EMC.

Remarques et pistes de correction sur la composante Histoire (14 points) :

La composante histoire portait sur « *la France, des guerre mondiales à l'Union européenne* », à travers le parcours de Simone Veil. Le jury a pu constater que les aspects pédagogiques du métier et les enjeux didactiques des disciplines étaient assez bien maîtrisés. Les notions en lien avec les programmes ont été correctement identifiées, même si un trop grand nombre de candidats ne maîtrisent toujours pas les repères historiques fondamentaux requis pour une bonne appréhension de l'épreuve (dates de début et fin de la guerre, personnages centraux, enjeux autour du génocide et de la collaboration). Si les candidats progressent dans l'identification des objectifs d'apprentissage, une confusion perdure sur le lexique à employer pour décrire la séquence. Le jury rappelle que les compétences spécifiques à l'histoire-géographie au cycle 3 sont clairement énoncées dans le BO. Les compétences ne sont pas simplement à identifier au début de la réponse : le correcteur doit comprendre comment les élèves les mobilisent et selon quelles activités.

Question 1 :

[A partir de vos connaissances et dossier documentaire ci-joint, montrez que le personnage de Simone Veil est un appui pour enseigner le thème 3 « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne » du programme d'Histoire en classe de CM2. Pourquoi le recours aux acteurs et aux témoins du passé favorise-t-il l'apprentissage de l'Histoire ?]

Le corpus documentaire proposé permettait d'aborder dans un premier temps le personnage historique de Simone Veil dans ses deux dimensions : sa présence en tant que rescapée du génocide des Juifs dans la Seconde Guerre mondiale (documents 3,4 et 5), à partir du premier sous-thème, et son rôle en tant qu'actrice de la construction européenne (documents 6 et 7), à partir du deuxième sous-thème. Les connaissances personnelles apportées pour éclairer le contexte historique du second conflit mondial ont été valorisées. Les copies proposant un regroupement des documents par thématiques notionnelles pour introduire la question ont été également valorisées. L'analyse des notions essentielles permettaient aux candidats de démontrer leur maîtrise des contenus scientifiques fondamentaux. Il ne fallait pas utiliser les documents comme un prétexte pour évoquer des généralités sur la Seconde Guerre mondiale ou de ne faire aucune mention des documents.

La seconde partie de la question amenait le candidat à justifier l'importance du recours aux acteurs et aux témoins du passé dans l'enseignement de l'histoire. Le jury a accepté les réponses formulant au moins deux arguments parmi les suivants :

- L'utilisation du « personnage historique » permet d'incarner l'Histoire auprès des élèves et donc de donner du sens à son apprentissage.
- Les « personnages historiques » constituent des repères qui contribuent à façonner une culture commune. Il s'agit de donner des clés de lecture aux élèves pour qu'ils comprennent le monde dans lequel ils vivent.
- Le « personnage historique » facilite la mise en lien de l'Histoire avec d'autres champs disciplinaire ou transversaux : l'EMC, l'éducation artistique et culturelle, la littérature jeunesse, etc. L'usage de la bande dessinée peut largement contribuer à ce genre de démarche.
- Le recours à des actrices de l'Histoire permet d'illustrer l'importance de la mixité, en rendant visible le rôle des femmes dans l'Histoire.
- La « panthéonisation » de Simone Veil (**document 8**) témoigne des enjeux mémoriels que soulève le recours à certains témoins et acteurs de l'Histoire.

Question 2 :

[Vous préparez une séquence d'enseignement relative au repère annuel de progression « Deux guerres mondiales au XXe siècle » à partir de Simone Veil. Précisez pour chaque séance, son titre, les compétences et les connaissances travaillées, ainsi que les documents que vous exploitez (présents ou non dans le dossier documentaire ci-joint), en justifiant votre choix de ces derniers.]

On attendait du candidat qu'il propose une séquence construite avec des titres de séance explicites, et un nombre et un choix de compétences réalistes. Les correcteurs ont apprécié la pertinence du choix des documents en fonction des objectifs retenus. Ont été valorisés les copies de candidats capables de s'appuyer sur un ou des documents hors corpus, pertinents et adaptés à l'âge des élèves, et qui témoignaient d'une maîtrise scientifique du sujet.

Plusieurs compétences pouvaient être ciblées à partir du dossier documentaire : « comprendre un document », « pratiquer différents langages », « coopérer et mutualiser », etc. Les candidats qui les ont mis en lien avec des activités cohérentes ont été valorisés.

Les titres de séance pouvaient prendre la forme de questions ou de phrases. L'objectif d'apprentissage devait être clairement lisible dans le titre. Les possibilités sont nombreuses pour construire une séquence et différentes logiques ont été acceptées, dès lors que les propositions se focalisaient sur la Seconde Guerre mondiale et Simone Veil et que la séquence présentait une cohérence d'ensemble.

Les documents exploités dans la séquence n'avaient pas vocation à être simplement cités. Leur utilisation devait être justifiée ou explicitée. Si la construction d'une séquence peut également être présentée sous la forme d'un tableau, les candidats doivent s'efforcer d'éviter tout style télégraphique.

Question 3 :

[Dans le cadre d'une séance de votre séquence, vous utilisez un extrait des bandes dessinées du dossier documentaire ci-joint (document 5 et/ou document 6). Indiquez et justifiez votre choix, détaillez l'exploitation pédagogique que vous en faites en classe, et proposez la trace écrite que vous produisez avec les élèves.]

« Détailler l'exploitation pédagogique » signifie que le jury doit pouvoir apprécier la logique de la conduite de classe dans le descriptif, à partir de l'usage d'un document. Cette exploitation devait nécessairement s'inscrire dans la séquence proposée dans la question 2.

Le candidat pouvait justifier sa réponse en expliquant l'intérêt de l'usage de la BD dans l'enseignement de l'histoire à partir d'un des éléments suivants :

- La BD constitue un support qui permet de susciter l'intérêt des élèves ;
- Ce support donne à voir une réalité historique et facilite la compréhension et l'appropriation des savoirs historiques ;
- Il peut être également un levier pour construire des projets pédagogiques pluridisciplinaires (littérature, histoire-géographie, EMC, arts).

La trace écrite proposée par le candidat pouvait prendre des formes diverses : texte, carte mentale, tableau, etc. On attendait bien évidemment une trace écrite réaliste et adaptée à l'âge des élèves. Les

candidats qui ont imaginé un temps de co-construction de celle-ci avec les élèves ont été valorisés.

Pour la composante histoire, le jury a apprécié :

- Les candidats qui ont globalement fait l'effort de rédiger leurs réponses et de rendre leur copie claire et lisible.
- Une structuration de la séquence cohérente avec les programmes, les documents et la séance proposée.
- Les copies qui ont construit leur exploitation en précisant les rôles et tâches respectifs de l'enseignant(e) et des élèves (passation de la consigne, objectif d'apprentissage, compétences mobilisées, etc.), tout en justifiant le choix documentaire.
- Dans les meilleures copies, une prise en compte pertinente de la différenciation, qui se traduit par une proposition pédagogique concrète et étayée par un choix documentaire adapté.
- Les meilleures copies ont proposé une séquence et une exploitation pédagogique argumentées, avec des choix explicités, qui permettaient d'apprécier une projection positive dans le métier (étapes de la séance, proposition de minutage, formulation des consignes aux élèves...).
- Les prolongements en EMC ou en arts, quand ils ont été explicités.

Le jury souligne :

- La faible exploitation des documents. Dans les copies les plus fragiles, les candidats ont simplement décrit les documents, sans les mettre en relation et sans entrer dans l'analyse.
- Un nombre encore trop important d'erreurs orthographiques et grammaticales.
- Une maîtrise scientifique qui questionne, une grande majorité de candidats ne connaissant pas les notions et repères fondamentaux du second conflit mondial.
- Les démarches et outils propres à l'histoire ne sont pas toujours appropriés. Le jury rappelle sur ce point que les traces du passé, les documents sources et les témoignages demeurent les documents à utiliser en priorité dans l'enseignement de l'histoire.
- Des tableaux de séquence évoquant des éléments lacunaires et en style télégraphique. Les réponses de ce type, qui n'apportent rien à la réflexion sur le sujet, ont systématiquement été sanctionnées. De même que les séquences aux objectifs décousus, sans liens les uns avec les autres et sans explicitation claire et objective des documents du sujet.

- Remarques et pistes de corrections sur la composante EMC (6 points) :

Concernant la composante EMC, le jury a fait le constat d'une maîtrise plus fragile des spécificités de cet enseignement.

Question :

[Vous enseignez en classe de CM2. Vous souhaitez travailler sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme d'EMC. Détaillez une séance durant laquelle vous exploitez le document et/ou le document 10 du dossier documentaire ci-joint]

Les candidats devaient énoncer des objectifs de la séance (connaissances et compétences travaillées). Il s'agissait de permettre aux élèves de développer des compétences psycho-sociales, cognitives et civiques, d'apprendre à penser, de développer l'altérité. Les deux documents servaient de point d'appui pour mettre en œuvre des actions pour lutter notamment contre les stéréotypes de genre, les discriminations, le harcèlement, l'homophobie. **L'extrait de programme (document 2)** fourni dans le dossier documentaire permettait aux candidats de cibler ces enjeux.

« Détailler une séance » signifie que le jury doit pouvoir apprécier la logique de la conduite de classe dans le descriptif. Ce descriptif peut prendre la forme d'un déroulé chronologique avec un début, un milieu et une fin, qui précise les modalités de travail des élèves. Ici aussi, les possibilités sont nombreuses pour construire une séance d'EMC et le jury acceptait différentes hypothèses, dès lors que la proposition se focalisait sur un document du corpus, qu'elle était cohérente et réaliste. La séance devait aussi respecter les spécificités de l'EMC : **susciter la réflexion de l'élève et organiser sa prise de parole au sein du groupe**. Le jury n'attendait pas des candidats qu'ils fassent preuve d'une longue expérience qu'ils n'ont pas, mais qu'ils témoignent de bon sens et de cohérence.

Le jury rappelle les critères d'évaluation suivants pour la rédaction d'une séance :

- Au moins un objectif d'apprentissage qui peut être formulé sous la forme d'une problématique et qui s'inscrit dans le programme d'EMC (**document 2**).
- Au moins une compétence visée, mise en lien avec ce que font les élèves.
- Les modalités pédagogiques de travail spécifiques à l'EMC : dilemme moral, débat, discussion à visée philosophique, réalisation d'affiches, projets, etc.
- **Explicitation du choix du document** : pour ce sujet, les documents pouvaient être indiqués à titre d'exemple et pas forcément comme un support de travail des élèves.
- L'organisation chronologique de la séance (ou processus de conduite de la classe), les différentes phases parmi les suivantes possibles (liste non-exhaustive) : entrée concrète, passation de la consigne, travail des élèves et entrée dans la tâche, rôle du professeur, mise en commun, institutionnalisation, évaluation formative, etc.

Les copies prenant en compte la dimension de l'évaluation de manière pertinente, ou précisant les prérequis de la séance, ont été valorisées.

Le jury d'Histoire-Géographie-EMC formule les recommandations suivantes pour l'ensemble du sujet :

De manière générale, on attend de futurs professeurs des écoles qu'ils puissent expliquer les démarches proposées et construire leurs réponses sous la forme de phrases lisibles, avec une graphie appliquée et facile à comprendre pour un correcteur. Le style télégraphique et les abréviations sont à proscrire. On attend également que les copies présentent de rares fautes d'orthographe et de grammaire. Un temps de relecture s'avère donc indispensable avant de rendre la copie.

Les candidats s'attacheront à clarifier les termes suivants afin d'éviter toute confusion en les employant dans leur copie : une séquence est un ensemble de séances ; les phases d'une séance s'articulent avec cohérence autour d'un objectif unique ; les compétences visées sont extraites des programmes et doivent permettre d'apprécier comment les élèves travaillent.

Les candidats doivent veiller à utiliser les documents du corpus, qui ont tous vocation à prendre leur place dans la réflexion. Cette utilisation doit être justifiée, argumentée et organisée. Il ne s'agit pas en effet de proposer une simple description des documents sous la forme d'une liste, mais bien de les mettre en lien avec les choix réalisés dans la copie, qu'ils soient utilisés pour étayer une synthèse scientifique ou pour expliciter une tâche proposée aux élèves.

Dans leur préparation, les candidats optant pour l'histoire-géographie-EMC veilleront à bien comprendre et questionner les finalités de ces disciplines et enseignements, qui sont d'ailleurs précisées dans les programmes. De manière générale, les notions indiquées dans les programmes, surtout en géographie, sont insuffisamment maîtrisées par les candidats. S'il ne faut pas apprendre par cœur des dizaines de définitions, il s'agit surtout de s'entraîner au cours de l'année et réfléchir à la manière dont ces notions pourraient être abordées et étudiées en classe.

Les candidats gagneront à actualiser leurs connaissances scientifiques et didactiques en histoire, comme en géographie en lisant régulièrement l'actualité et en considérant que ces disciplines visent à mieux faire comprendre le monde dans lequel vivent leurs futurs élèves. En s'intéressant aux débats qui touchent l'École, ils gagneront également à appréhender les valeurs de la République et la façon dont elles peuvent être concrètement discutées dans des séances d'EMC.

La consultation de manuels, la fréquentation du site académique de l'histoire-géographie *Terre Ouverte* : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_89748/fr/ressources-en-ligne ou l'usage d'un dictionnaire d'histoire et de géographie leur permettraient de combler les lacunes notionnelles soulignées par les correcteurs.

Enfin, si cette épreuve évalue d'abord la maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique, elle est aussi un exercice d'écriture. Les candidats doivent ainsi garder à l'esprit que leur production doit être structurée, aérée, lisible pour les correcteurs et qu'une introduction ciblant les enjeux généraux aide toujours à la compréhension. Le jury attend donc que les choix avancés par les candidats dans leurs

copies soient justifiés et argumentés.

Épreuve d'application – *Domaine ARTS*

Pour rappel, concernant l'épreuve d'application Domaine ARTS, au titre d'une session, la commission nationale compétence détermine deux composantes parmi les trois enseignements artistiques suivants : Arts plastiques, Éducation musicale et Histoire des arts. Pour la session 2024, les deux enseignements retenus ont été les Arts plastiques et l'Éducation musicale.

L'épreuve écrite d'application Domaine ARTS s'appuie sur un corpus d'œuvres de référence, disponible sur le site Eduscol, rubrique *Devenir enseignant* et accessible *via* le lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/programmes-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1160>

Il est à noter que pour les sujets d'Arts plastiques et d'Histoire des arts, des œuvres en-dehors du corpus peuvent enrichir les sujets.

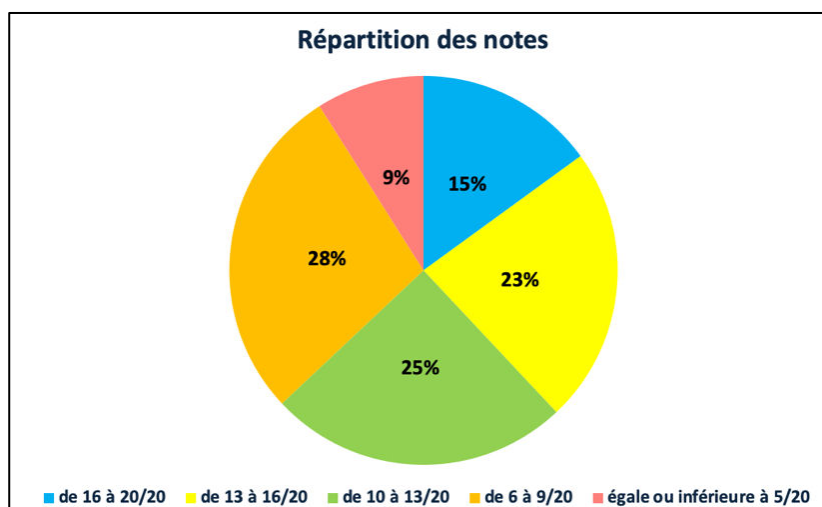
Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent avoir une bonne connaissance du programme de référence et l'avoir étudié en profondeur.

235 candidats soit (19,15 %) ont choisi le domaine ARTS cette année. C'est une donnée stable par rapport aux deux sessions précédentes (227 candidats en 2022 et 205 candidats en 2021).

Les membres de jury étaient au nombre de 18 et étaient répartis en 9 binômes associant chacun un professeur des écoles ou un conseiller pédagogique du 1^{er} degré à un professeur du 2nd degré spécialisé en Arts plastiques ou en Éducation musicale.

La moyenne globale des deux composantes A et B se situe à 11,17/20 avec des notes qui s'échelonnent de 3 à 20/20. Chacune des composantes est notée sur 10.

La moyenne globale pour la composante A (Éducation musicale) est de 5,58/10. Celle pour la composante B (Arts plastiques) est de 5,43/10.



Sur les 235 copies corrigées, 22 candidats (soit 9%) ont obtenu une note éliminatoire pour plusieurs raisons :

- Un nombre de fautes trop important (orthographe, conjugaison et syntaxe) qui n'est pas acceptable à ce niveau de qualification, associé à un contenu didactique, pédagogique et culturel pauvre ;

- Des copies hors sujet, avec des éléments sans rapport avec le sujet ni avec le corpus documentaire proposé ;
- Des copies qui n'ont abordé qu'une seule composante du sujet et dont le traitement s'est révélé insuffisant.

Composante A : Éducation musicale niveau cycle 3

Rappel du sujet

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine de l'éducation musicale au cycle 3. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivant :

- *Écouter, comparer et commenter*
- *Explorer, imaginer et créer*

Votre proposition permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3.

Corpus documentaire associé

- Document n° 1 : Hindi Zahra, *Beautiful Tango*. Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris.
- Document n° 2 : Illustrations pour des percussions corporelles. Source : blog d'une enseignante

<http://www.livredesapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html>

- Document n°3 : L'écoute : exemples de mise en œuvre. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait)
- Document n°4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation cycle 3

Éducation musicale BOENJS N°31 du 30 juillet 2020 (extraits)

Le sujet demandait de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire associé.

Le dossier documentaire comportait quatre documents. Le premier concernait une œuvre appartenant au corpus d'œuvres de référence du concours, le deuxième et le troisième constituaient des points d'appui pour la réflexion des candidats, et le dernier proposait un rappel du programme.

Analyse du corpus documentaire

Document n° 1 : Hindi Zahra, *Beautiful Tango*. Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris.

Ce document proposait une chanson comme support d'écoute et donnait à voir une vignette représentant cette dernière interprétée en concert. Cette chanson, douce et calme, est une œuvre au programme de référence du CRPE. Elle est extraite de l'album *Handmade* (2010) d'Hindi Zahra, chanteuse franco-marocaine, qui reçoit le prix Constantin la même année puis la victoire de la musique en 2011 dans la catégorie musique du monde. La vignette proposée (capture de *Beautiful Tango* en version concert diffusé sur Arte) offrait l'opportunité de travailler sur l'écoute mais également sur un extrait vidéo, par exemple en comparant la version live à celle enregistrée sur l'album. L'analyse musicale permettait de se pencher sur plusieurs aspects musicaux tels que : la formation (voix de femme accompagnée d'instruments acoustiques : deux guitares, une contrebasse, batterie et percussions (peau et métal)), la structure de la chanson, les entrées de chaque musicien et leurs rôles, l'ostinato rythmique, le caractère général et les paramètres du son. De plus, les

thèmes qui se dégagent de la chanson (traduction des paroles) offraient matière à réflexion sur : la danse, le voyage et l'exploration de nouveaux horizons, la métaphore du tango, le dépassement de ses peurs, le pouvoir de la musique pour dépasser les différences culturelles et linguistiques et la capacité à rassembler les personnes).

Document n° 2 : Illustrations pour des percussions corporelles. Source : blog d'une enseignante
<http://www.livredesapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html>

Ce document présentait un ensemble de vignettes relatives aux percussions corporelles. Elles proposaient d'explorer ce domaine en offrant une palette variée de sonorités comme la possibilité d'en découvrir d'autres. Il était donc possible d'envisager des liens entre la chanson *Beautiful Tango* et la pratique rythmique en invitant les élèves à travailler un accompagnement rythmique ou une improvisation en introduction par exemple. À partir des cartes, les élèves pouvaient également être invités à tester différentes sonorités et à en chercher d'autres.

Document 3 : L'écoute : exemples de mise en œuvre. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait)

Issu des ressources d'accompagnement Eduscol du cycle 3, ce document donnait des pistes pour lier l'écoute de l'œuvre à la pratique rythmique. La pratique rythmique est un outil précieux pour : aider à ressentir la pulsation d'une musique (tempo) tout en mobilisant le corps (posture, détente, motricité, etc.) ; repérer l'organisation musicale d'une écoute et interpréter une chanson. Accessible à tous, la pratique collective facilite la sociabilisation de l'élève et l'écoute des autres et développe aussi des compétences essentielles telles que la concentration, la mémoire, les praxies, la motricité, l'organisation spatiale, la créativité et la sensibilité.

Document 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation cycle 3
Éducation musicale BOENJS N°31 du 30 juillet 2020 (extraits)

Ce document indiquait les deux compétences à mobiliser lors de la séance à réaliser :

- *Écouter, comparer et commenter*
- *Explorer, imaginer et créer*

Les attendus de l'épreuve

Le sujet invitait les candidats à s'interroger sur la mise en œuvre de situations d'enseignement favorisant la perception de l'organisation d'un extrait musical, en s'intéressant plus particulièrement à la question du rythme. Les pistes possibles pour élaborer une séance pouvaient être les suivantes :

- *Engager la découverte de l'œuvre ou proposer l'approfondissement de son étude ;*
- *Explorer par la pratique les dimensions rythmiques de l'œuvre (corps, geste, percussions) ;*
- *Élaborer une production rythmique construite à partir de jeux d'exploration.*

Quels que soient les choix opérés, il était attendu que le candidat rédige son propos et les justifie. La réflexion gagnait à être organisée et à suivre la structure suivante : introduction - développement - conclusion.

Concernant le propos introductif

Dans cette phase initiale, les candidats étaient encouragés à contextualiser la séance, à présenter succinctement les documents du corpus et les enjeux de l'enseignement au cycle 3. Puis, ils pouvaient énoncer les objectifs de travail en précisant comment ils allaient aborder les points du programme proposés par le sujet.

Concernant le développement

Cette partie permettait aux candidats de préciser et d'argumenter les enjeux du sujet, en mettant l'accent sur l'interaction entre la perception et la production ainsi qu'entre la pratique, la création et la réflexion. Il était attendu qu'ils démontrent leur capacité à encourager la mise en questionnement des élèves et à adopter une approche sensible des arts. Les activités proposées devaient être adaptées à l'âge des élèves et réalistes, cohérentes par rapport aux objectifs fixés et articulées de manière pertinente. Une attention devait être accordée à la pratique, notamment rythmique, en précisant les obstacles éventuels et les étayages envisagés. La démarche pédagogique proposée devait témoigner d'une connaissance solide de la didactique disciplinaire : étape d'entrée dans l'activité (préparation à l'écoute) et conduite de celle-ci (extraits brefs et réitérés, place du corps, etc.). Les candidats étaient également évalués sur leur capacité à envisager des traces et supports d'apprentissage (qu'ils soient individuels, collectifs, écrits ou captés) et à faire référence aux quatre piliers de l'apprentissage (attention, engagement, retour d'informations, consolidation).

En conclusion

Les candidats pouvaient proposer une synthèse des apprentissages effectués au cours de la séance, analyser les limites éventuelles de leur proposition et envisager des prolongements et liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage.

Critères d'évaluation

Quelle que soit la manière dont le candidat choisissait de présenter son travail, la qualité globale de la composition était évaluée en fonction de plusieurs critères :

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée
– S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée) – Exploiter des éléments du corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation – Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet
Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques
– Situer et caractériser la situation d'enseignement/apprentissage induite par le sujet – Placer la séance au sein d'une progressivité des apprentissages dans un ou plusieurs domaines – Concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste (activités concrètes et adaptées, anticipation des obstacles et étayages...)
Mobiliser une culture pour construire l'argumentation
– Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels – Témoigner d'une curiosité et d'une sensibilité relatives aux enseignements artistiques
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration
– Structurer l'écrit pour servir la démonstration : savoir justifier et argumenter ses choix – Mobiliser un vocabulaire et une syntaxe corrects

Ce qui ressort des copies les mieux réussies

- Une bonne analyse du sujet et du corpus documentaire ;
- Une capacité à mettre en perspective les documents du corpus proposé ;
- Une composition bien structurée et organisée en trois parties avec une introduction, un développement et une conclusion ;
- Une bonne connaissance de l'œuvre de référence au programme du concours et des enjeux de l'enseignement au cycle 3 ;
- Une proposition de séance située au sein d'une progressivité des apprentissages et contextualisée avec pertinence (niveau de classe concerné, nombre d'élèves, durée prévue du travail, aménagement de l'espace classe, matériel requis, prérequis nécessaires, organisation du groupe classe selon les étapes, ressources complémentaires etc.) ;

- Des objectifs de travail et des compétences disciplinaires et transversales justifiés et adaptés au programme d'enseignement du cycle 3 ;
- Des activités de perception, de production et de création développées, articulées et cohérentes au regard des objectifs annoncés ;
- Des activités adaptées à l'âge des élèves comme au développement moteur de l'enfant ;
- Une prise en compte des élèves à besoins particuliers ;
- Des obstacles anticipés et les étayages envisagés ;
- Le rôle du professeur pour accompagner les élèves ;
- L'utilisation d'un vocabulaire spécifique adapté témoignant de bonnes connaissances en éducation musicale ;
- Des pistes envisagées pour la trace écrite et l'évaluation (dont l'auto-évaluation) ;
- Des liens avec d'autres domaines d'apprentissage qui montrent l'intérêt de l'interdisciplinarité et la polyvalence du professeur des écoles ;
- Des prolongements possibles dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle ;
- La capacité à maîtriser la langue française et à s'exprimer clairement ;
- Une présentation de la copie aérée et une graphie soignée.

Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Un corpus documentaire mal exploité ou très peu pris en compte ;
- Un manque de connaissances sur l'œuvre de référence au programme ainsi que sur le programme d'enseignement du cycle 3 ;
- Des connaissances disciplinaires confuses et insuffisantes ;
- Un vocabulaire spécifique peu présent ou non maîtrisé (par exemple : confusion entre pulsation et rythme, entre temps et contretemps, entre temps forts et temps faibles, entre rythme, tonalité et mélodie...)
- Des difficultés de méthodologie et de structuration pour rédiger son propos ;
- Des objectifs d'apprentissage flous et non identifiables ;
- Un manque d'approfondissement dans l'analyse proposée ;
- Une non-connaissance du temps d'écoute possible pour un extrait auditif proposé à des élèves de cycle 3 avec des durées trop longues ;
- Une réflexion didactique et pédagogique peu aboutie qui ne s'appuie pas sur le corpus documentaire proposé ;
- Une démarche de création non investie dans les activités proposées ;
- Des présentations synthétiques de séance sous la forme de tableau avec la présence de signes graphiques et visuels, sans rédaction ni argumentation ;
- Des enchaînements d'activités sans préciser ce qu'apprennent concrètement les élèves ;
- Un manque de références culturelles ;
- Des copies qui ne répondent pas à la consigne du sujet en proposant une liste d'activités sans objectifs d'apprentissage ni fiche de préparation ;
- Des copies hors sujet qui abordent un autre contenu et d'autres œuvres sans lien avec le corpus documentaire proposé ;
- Un usage de la langue française non maîtrisée (de grandes difficultés rédactionnelles, de nombreuses fautes d'orthographe, de conjugaison, de syntaxe, d'oublis d'accents etc.) ;
- Une seule composante du sujet traitée, ce qui témoigne d'une fragilité dans la préparation à l'épreuve et dans la gestion du temps.

Composante B : Arts plastiques niveau cycle 1

Rappel du sujet :

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation dans le domaine des productions plastiques et visuelles pour une classe de cycle 1. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur le(s) point(s) de programme suivant(s) :

Les productions plastiques et visuelles

Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts du visuel au cycle 1.

Corpus associé :

Document n° 1 : Ressources iconographiques qui seront mobilisées, pour tout ou partie, dans la composition et/ou le déroulé de la séance



*Tête de génie de la montagne
Yamabiko*
Terre cuite peinte, fibres, métal
(grelot), bois
(manche)
Milieu du XXe siècle
29,5 x 5 x 4,5 cm
Musée du quai Branly - Jacques
Chirac, Paris



Marcel Janco, Masque, 1919,
Papiers collés, carton, ficelle,
retouches gouache et pastel,
45 x 22 x 5 cm, Centre Pompidou,
Paris

Document n° 2 : **Echanges – Spécial Arts, Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques, Septembre-octobre 1998.**

Et, chemin faisant...

L'œil aux aguets, le nez au vent, l'oreille dressée, de la boue plein les mains, ils ont :

Cherché, ramassé, collectionné

des végétaux : feuilles, écorces, brindilles, mousse...

des minéraux : cailloux, terres, sables.

Utilisés des matériaux bruts : ficelle, sisal, jute, raphia...

Joué avec l'eau, le feu.

Inventé des architectures de branches, de la mousse, des plumes...

Peint avec des branches, de la mousse, des plumes...

Peint sur des supports naturels : écorces, feuilles, pierre...

Intégré un ou plusieurs éléments naturels dans une réalisation plastique.

Ligoté, attaché, tissé entre eux des éléments naturels afin de construire des volumes.

Constitué un musée en herbe, agencé les collections de façon esthétique.

Document n° 3 : **REYT Claude, Les arts plastiques à l'école, Armand Colin, 1998**

Dans L'homme du commun à l'ouvrage (Idées/Gallimard), Dubuffet donne cette définition : « l'Art est un jeu – le jeu de l'esprit. Le jeu majeur de l'homme. Un enfant regarde un instant une boule de chiffon – une pensée le traverse ; cet objet est un Peau-Rouge. Il décide de croire que cette poupée de chiffon est un Peau-Rouge. D'en avoir peur comme on a peur des Peaux-Rouges. Il en a peur en effet. »

Trois opérations fondées sur la faculté à imaginer sont ici décrites : regarder (un chiffon), associer (à un Peau-Rouge, transformer (en Peau-Rouge). Le jeu symbolique introduit ensuite le simulacre de la peur...L'important en est l'enchaînement, du regard à la pensée puis à la décision de faire du chiffon autre chose.

Si cette décision est suivie d'effet, l'enfant agira en transformant l'objet, entrant ainsi dans le champ d'opérations plastiques.

Document n° 4 : **Rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle – productions plastiques et visuelles. BOENJS n° 25 du 24 juin 2021 (extraits)**

Deux éléments à prendre en compte :

- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques,
- Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume.

Le sujet demandait aux candidats, à travers l'étude des documents du corpus, de concevoir une fiche de cours pour une séance d'arts plastiques. L'analyse des deux œuvres proposées et leur croisement avec les documents textuels permettait de faire émerger les notions « d'assemblage, de rapport de forme, de couleur, de volume, de juxtaposition, de superposition, etc. ». La réflexion engagée, appuyée sur la partie du programme convoquée, devait proposer aux enfants de créer une forme connue en associant entre eux divers matériaux évocateurs. Le but étant de les amener à appréhender de façon différente des matériaux en les détournant des représentations habituelles qu'ils en ont.

L'analyse attendue devait témoigner d'une bonne connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques, ici au cycle 1, mais aussi d'interroger les modalités d'apprentissage mises en œuvre.

Ainsi, les actions à atteindre sont bien celles qui invitent à REGARDER, ASSOCIER et TRANSFORMER pour DONNER VIE à autre chose.

C'est donc par l'action que l'enfant abordera le champ des opérations plastiques nommées plus haut. Car c'est bien le « faire » qui aidera les enfants à « éprouver » le fait artistique.

Quelques étapes découlant de l'analyse des documents du corpus :

- Chercher, ramasser, collectionner ;
- Utiliser les matériaux à des fins de création en :

- Intégrant des éléments « hétérogènes » dans une réalisation plastique « homogène » (personnage ou animal au regard du document n°1),
- Recourant à toutes sortes d'actions pour assembler.

Quelques pistes de réflexion pouvant être développées :

- Correspondance de forme, de couleurs, de textures, ...
- Réalisation en deux ou trois dimensions (équilibre, verticalité, symétrie, ...)
- Jeu avec les émotions (rigolo, terrifiant, timide, gentil, ...)
- Jeu de postures (droit, penché, tordu, ...)

Ce que l'on pouvait attendre pour la conception d'une fiche de préparation de séance était une composition bien structurée et organisée comprenant un propos introductif, une présentation de la séance étayée par les choix pédagogiques engagés en étayant les objectifs d'apprentissages ciblés et une conclusion.

Le propos introductif :

Était attendue une analyse succincte du sujet et du corpus documentaire (iconographies et textes), une contextualisation de la séance envisagée ainsi qu'une présentation des enjeux de l'enseignement au regard du programme au cycle 1.

La présentation de la séance d'Arts Plastiques détaillée et située au sein d'une progressivité dans les apprentissages :

- Le niveau de classe et la durée du travail envisagé ;
- L'aménagement de la classe et le matériel nécessaire ;
- Les prérequis (début d'apprentissage - en cours d'apprentissage) ;
- Les objectifs de travail, les compétences visées et leur justification :
 - De la collecte des matériaux à la réalisation plastique : mise en place de la demande (sujet) incitation ou invitation à créer par le jeu (approche sensible) - mise en questionnement des élèves ;
 - Objectifs d'apprentissage sélectionnés pour la réalisation d'un assemblage : ressemblance / vraisemblance, cohérences visuelles, cohérences formelles, le tout articulé et adapté à l'âge des élèves (solicitation de l'imaginaire dans un but narratif ou expressif) ;
 - Une démarche qui témoigne d'une connaissance de la didactique disciplinaire (demande incitative, objectifs visés, accompagnement tout au long de l'effectuation, références envisagées (la référence à d'autres d'œuvres que celles présentes dans le corpus pouvait être convoquée) ;
- Les ressources utilisées ;
- Remédiations éventuelles ;
- L'évaluation envisagée ;
- La référence aux quatre piliers de l'apprentissage sollicités : attention, engagement, retour d'informations, consolidation).

La conclusion :

Ici, une courte synthèse des apprentissages mis en place, une courte réflexion sur les limites éventuelles du sujet, l'énumération des prolongements et des liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage/enseignements, l'ouverture culturelle sollicitée, etc. pouvait enrichir le propos. De même, l'usage d'un vocabulaire témoignant de bonnes connaissances en Arts Plastiques, d'une bonne capacité à maîtriser la langue française en s'exprimant clairement (qualité de la rédaction) étaient attendues.

D'une façon globale, ont été appréciées les copies qui rendaient compte de façon équilibrée, mais surtout systématiquement étayée, des aspects à la fois efficaces et perfectibles de la situation d'apprentissage, c'est-à-dire en explicitant clairement les effets et conséquences possiblement produites par les ajustements proposés.

Ce qui ressort des copies les mieux réussies

Leurs compositions étaient bien structurées et organisées, comprenant un propos introductif, l'analyse critique et une conclusion.

Concernant le propos introductif

Les copies les plus opérantes étaient celles qui faisaient place à une analyse croisée du point de

programme donné et du corpus documentaire. Le choix du niveau de la classe, de la période et la contextualisation de la séance proposée au sein d'une progression des apprentissages étaient éclairants de même que l'annonce d'un plan structuré. Certaines bonnes copies ont développé une problématique ciblant les apprentissages mis en œuvre.

Concernant l'analyse, les copies réussies témoignaient

- d'une réflexion pertinente axée sur l'approche sensible de l'œuvre d'art au service d'un développement construit et justifié autour de bonnes connaissances en didactique et en pédagogie ;
- d'une capacité à analyser et mettre en résonance les documents du corpus tout en argumentant les choix pédagogiques au regard du point du programme sollicité ;
- d'une bonne maîtrise de l'enseignement artistique adossée à une bonne connaissance du développement de l'enfant au cycle 1 ;
- d'un développement clair permettant de comprendre la réflexion engagée par le candidat, le tout argumenté de façon réaliste autour de la mise en œuvre matérielle des activités, de l'aménagement de la classe et de l'exactitude des objectifs à atteindre ;
- d'un déroulement de séance maîtrisé, allant de l'effectuation à l'évaluation, de la place des références aux échanges dans lesquels les apprentissages émergent ;
- d'une bonne maîtrise de la langue française (syntaxe – orthographe).

Concernant la conclusion

Les copies les plus pertinentes concluaient sur une courte synthèse des apprentissages effectués, sur les limites éventuelles, sur les prolongements et les liens pouvant être faits avec d'autres domaines d'apprentissage en montrant un intérêt pour l'interdisciplinarité et sur une ouverture possible sur d'autres séquences ou questionnements.

Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Une prise en compte partielle des documents du corpus sans croisement ;
- Une proposition de séance ne prenant en compte que partiellement le point du programme à travailler ;
- Une absence de situation problème (séance de type exercice sans apprentissages perceptibles) ;
- Une méconnaissance des œuvres du corpus ;
- Une méconnaissance de la didactique de la discipline et du champ référentiel disciplinaire ;
- Une méconnaissance du vocabulaire spécifique à la discipline ;
- Une difficulté à proposer une progression pédagogique ;
- Une absence d'évaluation ;
- Un écrit peu structuré ;
- Une maîtrise de la langue française insuffisante : rédaction, nombre trop important de fautes d'orthographe, participes passés, conjugaison, etc.

Conseils du jury pour bien se préparer à cette épreuve (communs aux deux composantes)

- Avoir une bonne connaissance des textes officiels régissant les enseignements artistiques et l'Éducation Artistique et Culturelle ;
- Bien connaître les programmes de référence de l'épreuve pour les Arts plastiques, l'Éducation musicale et l'Histoire des arts. Pour rappel, l'épreuve écrite d'application porte sur les programmes nationaux des enseignements artistiques du cycle 1 au cycle 3 ainsi que sur un corpus d'œuvres qui évolue tous les deux ans ;
- Lire attentivement les rapports de jurys afin de mesurer les attendus et les exigences de l'épreuve ;
- Analyser des exemples de sujets aussi bien pour concevoir ou analyser une séquence/séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3) ;
- Prendre le temps de lire minutieusement la consigne du sujet et d'analyser l'ensemble du corpus proposé ;
- S'entraîner à l'épreuve dans les conditions horaires imparties en intégrant un temps de relecture de la copie ;
- S'appuyer sur les ressources nationales d'accompagnement pour nourrir sa réflexion didactique et pédagogique et s'approprier un vocabulaire artistique spécifique ;

- Échanger avec des professeurs des écoles qui enseignent dans les trois cycles ainsi qu'avec les conseillers pédagogiques du 1er degré en charge des enseignements artistiques ;
- Observer des situations d'apprentissage et des activités en classe menées dans le cadre des enseignements artistiques afin de pouvoir réinvestir dans le cadre de l'épreuve des éléments concrets en phase avec la réalité du terrain et adaptés à l'âge des élèves. Consulter les supports pédagogiques réalisés pour les élèves ;
- Bien distinguer les notions d'objectifs et de compétences ;
- Prendre en compte la différenciation pédagogique dans sa réflexion ;
- Développer sa culture générale et artistique, se construire un répertoire d'œuvres et fréquenter des lieux culturels ;
- Lire des ouvrages didactiques et pédagogiques ;
- Consulter régulièrement les portails et sites institutionnels qui apportent de nombreuses ressources et points d'actualité.

Epreuves d'admission

Oral 1 Epreuve de leçon

Quelques rappels sur l'épreuve

- Durée de préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

L'épreuve porte successivement sur les deux disciplines dans l'ordre choisi par le candidat. Elle vise à évaluer la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques du candidat qui doit concevoir et animer une séance d'enseignement à l'école primaire dans chaque matière.

Le candidat dispose d'un dossier fourni par le jury comportant trois à quatre documents variés tels que des supports pédagogiques, des extraits de manuels scolaires, des traces écrites d'élèves et des extraits de programmes pour construire le déroulement de ces séances d'enseignement. Ces documents sont à disposition mais le candidat n'a pas obligation de les utiliser.

Généralités

1) Éléments statistiques

Le nombre de candidats admissibles est de 614 pour le concours externe public avec 596 présents, 44 pour le concours externe privé et 54 pour le 3^e concours public, tous présents.

Le niveau de la prestation des candidats est proche en mathématiques et en français avec un léger avantage pour le français. Les notes obtenues par les candidats ne varient pas de manière significative en fonction du cycle ciblé dans le sujet. On note toutefois une moyenne un peu moins élevée pour les sujets relevant du cycle 3 en français et on observe la tendance inverse en mathématiques.

6,6 % des candidats obtiennent la note maximale, 1,6% une note éliminatoire et 13% une note inférieure ou égale à 5 pour une moyenne générale des candidats de 11.

Répartition globale des notes



Les sujets concernent tous les cycles d'apprentissage.

L'attribution de la note éliminatoire lors des oraux indique que le candidat ne présente pas les aptitudes suffisantes, à ce stade, pour assumer la responsabilité d'enseignant. À la suite des échanges, le jury a estimé que les connaissances didactiques et pédagogiques étaient très en deçà des attendus de futur stagiaire, ou bien que le niveau de langue était inapproprié ou encore que le candidat avait démontré une posture inadaptée.

Les commissions ont relevé des performances exceptionnelles de la part de certains candidats, qui ont démontré une réelle aptitude à se projeter dans la classe, à anticiper les réactions des élèves face aux consignes, aux situations et aux supports proposés, ainsi qu'à adapter leurs pratiques pédagogiques en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique de haute qualité.

2) Exposé et entretien

Réussites

De nombreux candidats se sont bien préparés à cette épreuve et en connaissent les attendus. Le temps alloué à la présentation des séances est respecté et bien exploité par ces candidats, avec des exposés structurés et organisés. Certains d'entre eux ont de solides connaissances : ressources institutionnelles, guides institutionnels, évaluations PISA voire travaux d'auteurs et de didacticiens.

Les séances proposées sont bien structurées, avec des phases claires, une alternance adéquate des dispositifs pédagogiques et des traces écrites.

Certains candidats font spontanément le lien avec les autres cycles, y compris ceux du collège.

Ils entrent véritablement dans un échange constructif, se montrent capables de faire évoluer leurs propositions pour les compléter ou les amender, empruntent les pistes suggérées par les questions des membres du jury.

Difficultés

Quelques candidats présentent une gestion du temps très fragile, commettent des erreurs dans la lecture de l'énoncé ou n'exploitent pas les documents.

On note aussi quelques séances peu structurées, avec peu d'intérêt pour la place de la verbalisation des élèves.

Une proportion assez importante de candidats n'a pas compris les enjeux du sujet proposé malgré les objectifs pédagogiques et les compétences visées clairement spécifiés. Ils n'inscrivent pas leur séance dans une séquence et ont du mal à le faire lorsqu'on les questionne.

Certains candidats se projettent dans une posture de transmission très descendante. Le jury a noté chez certains candidats des propositions sans intention pédagogique véritable et une méconnaissance des recommandations institutionnelles.

Les séances présentent souvent une modalité de travail en groupe sans que le candidat n'en mesure réellement les enjeux, les limites, les conséquences pour le reste de la classe laissé en autonomie sans préparation.

La différenciation est souvent nommée sans que les candidats puissent expliquer ce qui est prévu et leur démarche.

Le jury a noté une connaissance insuffisante de l'école maternelle et des stades du développement de l'enfant, de la progressivité des apprentissages, ainsi que de fréquentes approximations dans le vocabulaire utilisé, notamment en ce qui concerne les spécificités disciplinaires et les termes didactiques. Comme souligné lors du précédent rapport, les connaissances didactiques restent un point faible, y compris pour les notions théoriques convoquées par les candidats eux-mêmes.

Certains candidats ne se saisissent pas des questions et formulent des réponses parfois trop générales. Le jury a pu regretter une expression peu rigoureuse et maladroite. Il est en effet essentiel d'éviter l'utilisation de la langue familière : en plus de la situation de concours qui requiert un niveau de langue au moins courant sinon soutenu, il est important de rappeler que l'expression du professeur sert de modèle pour les élèves.

Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

Les membres du jury portent une attention particulière à la construction de l'exposé, à l'annonce et au respect du plan, à la présence d'une introduction (présentant par exemple les enjeux liés aux apprentissages de la séance) et d'une conclusion (proposant des pistes de prolongement). Sa durée doit être d'au moins 10 minutes (mais il n'est pas utile de chercher à « meubler » pour atteindre à tout prix 15 minutes). Se détacher de ses notes et être vigilant au registre de langue employé permet de démontrer une maîtrise de l'oral nécessaire au métier d'enseignant.

Le jury attire l'attention des candidats sur l'utilisation d'une trame trop préparée, apprise par cœur sur chacun des cycles sans avoir compris, anticipé et didactisé toutes les étapes de celle-ci. Au contraire, il est conseillé de veiller à bien cerner l'objectif visé pour proposer une séance en adéquation avec celui-ci.

Le candidat est invité à analyser les différents documents proposés dans le dossier pour construire sa séance. S'il décide de ne pas utiliser tous les documents ou de s'appuyer sur d'autres ressources, le jury valorisera l'explicitation des motifs qui éclairent les choix effectués.

La présentation de la séance doit être un exposé argumenté et non une simulation d'une situation de classe. Elle doit détailler les différentes étapes : consigne/ activités des élèves/ rôle de l'enseignant/ forme et contenu de la trace écrite, critères de réussite, différentes procédures ou réponses probables des élèves, modalités de validation, d'évaluation ainsi qu'un regard réflexif sur les productions proposées. Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de savoir réaliser les tâches

proposées aux élèves.

Le jury apprécie quand la séance proposée est intégrée dans une séquence ce qui révèle la capacité du candidat à construire les enseignements sur le long terme. La prise en compte de la diversité des élèves, l'analyse des obstacles et des erreurs, l'intégration de l'outil numérique sont valorisées par le jury.

De manière générale, une séance est structurée et organisée en différentes phases. Outre la description factuelle de chacune d'elles, le candidat doit présenter les enjeux en les articulant avec les objectifs d'apprentissage visés.

Le candidat doit investir à la fois les tâches des élèves et les gestes professionnels du professeur des écoles à sa présentation en ne se limitant pas à des généralités de type « je circule », « je regarde » ou « j'aide ». L'organisation pédagogique doit prendre en compte l'ensemble des élèves et pas seulement un groupe ou une organisation en atelier pour l'école maternelle. Dans le cas de proposition de modalités spécifiques d'organisation (groupe, binôme, tutorat...), le candidat doit pouvoir donner des détails précis et expliquer la plus-value apportée par ce choix à la séance décrite.

Une bonne compréhension des enjeux didactiques nécessite des connaissances pédagogiques suffisantes et la capacité à les mobiliser à partir d'un niveau de classe et d'un objectif d'apprentissage définis. Dans cette optique, il est important de renforcer les connaissances disciplinaires, didactiques, les attendus des programmes et le vocabulaire lié, en s'appuyant notamment sur les guides institutionnels. Citer des auteurs dont on ne connaît pas les travaux et les concepts défendus n'apporte rien au propos.

Pendant l'entretien, en plus de la capacité du candidat à justifier ses choix et à répondre précisément aux questions posées, le jury valorise les postures, les attitudes bienveillantes envers les élèves : valoriser les réussites, même partielles, avant de se concentrer sur les erreurs identifiées et leur donner la place qu'elles occupent dans le processus d'apprentissage.

La capacité du candidat à entrer en interaction avec le jury est importante, de même que sa capacité à remettre ses choix initiaux en question pour faire évoluer la séance décrite à partir des questions proposées.

MATHEMATIQUES

1. Réussites

Les propositions de scénarii pédagogiques et la progressivité dans la séquence sont construites et pertinentes pour un nombre important de candidats (mais ne visent souvent pas les bons objectifs d'apprentissage chez les autres). Une alternance des modalités de travail est pensée.

La place de la verbalisation est mieux prise en compte.

Les documents pédagogiques sont utilisés de façon argumentée. Les liens entre les programmes et le socle commun sont souvent proposés et le recours aux ressources présentées sur le site Eduscol est fréquent.

De manière générale, les domaines grandeur et mesure et géométrie sont mieux compris que la numération et la résolution de problèmes.

2. Difficultés

Comme l'année précédente, les connaissances didactiques sont fragiles chez beaucoup de candidats et plus faibles en mathématiques qu'en français. Les procédures et éléments de base de la construction du nombre ne sont par exemple pas suffisamment connues de même que la typologie de Vergnaud en résolution de problèmes.

La compréhension des notions sous-jacentes au sujet est insuffisante (Différences poids / masse ; grandeurs / mesures ; énumération / dénombrement ; groupement / échange°, chiffre et nombre).

La vision sur le parcours de l'élève (du cycle 1 au cycle 3) dans la notion étudiée est floue, notamment sur des sujets comme les fractions, ou les grandeurs.

La place de la manipulation et la trace écrite sont rarement construites.

La connaissance des capacités en mathématiques des élèves, de leurs stratégies de réalisation de la tâche proposée et des obstacles qu'ils vont rencontrer est à approfondir.

De même, le lien entre motricité et notion mathématiques, la transversalité avec les sciences, la place de la calculatrice ou des outils numériques sont rarement abordés.

3. Conseils aux candidats

Savoir expliciter les notions mathématiques sous-jacentes au sujet.

Donner du sens à la notion à acquérir.

Se référer aux guides institutionnels (en ne se contentant pas de les citer) pour approfondir les connaissances didactiques.

Revoir la notion de manipulation (passive et active).

Inscrire la séance dans une séquence et présenter rapidement les phases de la séquence.

Être capable de faire référence à l'itération de l'unité pour la construction du nombre.

Utiliser les travaux d'élèves pour analyser les erreurs et proposer des remédiations.

Prendre le temps de réaliser les exercices, les problèmes, les situations proposés dans les sujets pour percevoir les différentes procédures, obstacles et erreurs prévisibles (apporter son matériel de géométrie pour tester les sujets de géométrie).

S'intéresser à la manière dont les élèves entrent dans les apprentissages.

FRANCAIS

1) Réussites

Le jury a apprécié d'entendre des exposés structurés, des propositions de séances comportant des phases cohérentes et une alternance des modalités de travail. Ces séances sont intégrées à une séquence avec une recherche de progressivité. Le jury a noté que l'évaluation était davantage présente dans les propositions des candidats.

Les candidats présentant un niveau élevé de réussite se sont appuyés sur les priorités nationales pour justifier leurs choix pédagogiques et sur quelques notions théoriques pour renforcer leurs propos.

Ils ont accordé une place à l'écrit dans les séances et ont inclus des activités qui favorisent la lecture et la compréhension.

Ces candidats ont une bonne connaissance pédagogique et didactique des stratégies de lecture (déchiffrage et compréhension). Ils ont su restituer les connaissances didactiques et pédagogiques, expliciter le lien lecture-écriture, lecture-compréhension, et transférer des propositions d'activités d'un cycle à l'autre ou d'un niveau à l'autre en prenant en compte la diversité des élèves.

Dans le domaine de l'étude de la langue, le jury a apprécié les propositions de séance des candidats qui ont privilégié les activités de manipulation, de tris à partir des corpus proposés dans les documents.

2) Difficultés

Les candidats rencontrent des difficultés à proposer des mises en œuvre en cohérence avec l'âge des élèves notamment pour le cycle 1.

Les formes d'acquisition du langage en maternelle et de ses finalités sont insuffisamment connues.

Les situations proposées par les candidats ne prennent pas toujours en compte la classe dans son intégralité, préférant focaliser sur un groupe restreint d'élèves ou un atelier (notamment en cycle 1).

Certains candidats font référence à des didacticiens, à des chercheurs sans en développer les concepts.

De la même manière, ils utilisent des termes didactiques qu'ils ne maîtrisent pas.

Les connaissances disciplinaires et didactiques sont lacunaires voire parfois erronées : confusions entre écriture, production d'écrits, copie...

Certains candidats témoignent d'une méconnaissance du niveau des élèves en lecture et des démarches d'enseignement de la lecture préconisées.

Le jury a constaté que les guides et les repères de progressivité en français ont été sous utilisés. Ils ont été peu exploités au cours de l'argumentaire.

L'enseignement explicite est très rarement observable dans les propos de l'exposé. Il est peu exploré et sa démarche d'enseignement n'est pas maîtrisée.

Le jury note une certaine confusion entre les différentes formes d'évaluation.

3) Conseil aux candidats

Adopter une posture d'ouverture pour recevoir les questions du jury comme un moyen d'approfondir une réflexion ou de surmonter une difficulté identifiée.

Maîtriser les fondamentaux de l'enseignement de la lecture. Prendre appui sur les démarches d'enseignement préconisées dans les guides institutionnels. S'appuyer sur ces derniers pour justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Engager une réflexion sur l'enseignement explicite des stratégies de compréhension. D'une manière plus générale, le jury conseille aux candidats de se

documenter sur l'enseignement explicite afin de l'intégrer dans leur pratique.

Production d'écrits : s'approprier une démarche d'écriture des textes, penser aux outils d'amélioration et de révision des écrits (grilles de relecture, d'amélioration des écrits intermédiaires...)

Lorsque la compréhension ou la production écrites sont convoquées, s'interroger sur les compétences préalables, sur les prérequis, dont disposent les élèves ou sur les aides qui peuvent leur être apportées. Pour le cycle 1, développer une connaissance plus précise des rythmes d'apprentissage des élèves et approfondir l'enseignement du langage oral : lexique, syntaxe...

Penser la totalité de l'organisation de la classe, notamment lorsque l'on fait le choix de présenter le fonctionnement d'un atelier, être en mesure d'expliquer ce que font les autres élèves.

Détailler concrètement les actions de l'enseignant dans chaque phase de la séance et être attentif à la description en utilisant des termes précis et significatifs.

Oral 2

EPS et entretien

Modalités de l'épreuve : Arrêté du 25 janvier 2021

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation du candidat, concernant des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Ce premier temps d'exposé a une durée maximale de 5 minutes. Il est suivi d'un temps d'échange avec le jury de 10 minutes. La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

– s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

– faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

- 690 candidats sur les 712 admissibles ont concouru (592 sur 614 pour le concours externe, 54 sur 54 pour la 3^e voie et 44 sur 44 pour le privé).
- Soit 22 candidats absents pour le concours externe.

Les candidats du concours privé ont été interrogés dans la continuité de la session du public.

Le concours reste encore fortement féminisé : 86,5% de femmes et 13,5% d'hommes admissibles.

La moyenne d'âge des candidats admissibles est de 31 ans pour cette année contre 29 ans l'an passé.

Chaque commission est composée de deux membres : IEN ou personnel administratif et maître formateur ou conseiller pédagogique pour le concours public, IEN et chef d'établissement, professeur des écoles, CPC cette année pour le concours privé.

- 1^{ère} PARTIE : EPS

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire, ils portaient sur quatre domaines d'activités physiques et sportives :

- Activités athlétiques
- Jeux et sports collectifs
- Danses
- Natation

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique. Dans les faits, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet sauf lorsque le constat ne la définissait pas avec précision (exemple : problématique liée aux passes en jeux collectifs sans définition de l'activité).

Constats généraux

Les annexes fournies avec le sujet (éléments des programmes du cycle d'enseignement concerné par le sujet, note de service du 28 février 2022 pour la natation) ne servent pas suffisamment d'appui aux candidats pour gagner en pertinence pour la partie initiale de l'exposé, le plus souvent dédiée à la définition du contexte de la problématique.

Un nombre significatif d'exposés a été peu structuré, les candidats dans ce cas de figure n'ont pas respecté un plan même lorsqu'il était annoncé. En lien avec ce constat, la gestion du temps de l'exposé a été souvent problématiques (entre 6 et 10 minutes sur les 15 minutes prévues). Il s'ensuit alors pour le jury une difficulté à suivre le fil logique des solutions proposées. Les définitions des tâches d'apprentissage demeurent par conséquent souvent superficielles, elles ont parfois été reçues comme trop formatées et voire inadaptées à la problématique induite par le sujet, avec notamment pour la maternelle une connaissance insuffisante des capacités des élèves de cet âge tant du point de vue affectif que physique ou cognitif.

Le jury a constaté une connaissance générale des activités physiques et sportives fragile, plus particulièrement en natation et en danse. Cela peut être rédhibitoire pour le candidat si la sécurité des élèves n'est pas prise en compte.

EPS

Cadre de l'épreuve : entretien consacré à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le sujet propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. Le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation d'apprentissage. L'entretien permet d'apprécier les connaissances scientifiques en matière de développement et la psychologie de l'enfant, ainsi que sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, justifier ses choix, inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Conseils aux candidats :

Les candidats admis élaborent un plan pour structurer leur propos, utilisent le temps imparti pour répondre à la problématique posée, se servent des outils mis à disposition (tableau) pour clarifier leur exposé, connaissent les enjeux des APSA et leurs fondamentaux, centrent l'exposé sur la réponse au problème, sur les situations pédagogiques, étayent les propositions pour répondre à la problématique

ou au besoin constaté, prennent en compte l'élève, ses capacités et ses besoins, se projettent dans un fonctionnement de classe, sont au clair sur objectifs, but, critères de réussite et de réalisation, sont vigilants quant au temps d'engagement moteur de l'élève et la faisabilité des situations proposées, développent des liens entre l'EPS et les autres domaines en maternelle, Intègrent l'usage du numérique comme support de séance et créent du lien avec le parcours d'éducation à la santé. Ils maîtrisent les programmes et instructions officielles ainsi que tout ce qui a trait à la sécurité des élèves dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

Le jury considère que le candidat a réussi lorsqu'il a :

Situé la séance dans une séquence d'apprentissage, proposé une programmation en tenant compte de la connaissance de l'enfant, inscrit sa proposition dans le parcours de l'élève grâce à une concertation d'équipe, détaillé le dispositif en prenant en compte les aspects sécuritaires (circulation, objets...) et réglementaires (taux d'encadrement, réglementation, intervenant...), pris en compte la dimension sociale et affective, abordé les différents rôles possibles, proposé un support pour rendre compte de l'observation effectuée ou à effectuer, proposé une trace ou un support possible pour rendre compte des apprentissages (cahier d'EPS), proposé un outil de suivi des progrès des élèves, défini les termes de métier, su exploiter la dimension transversale de l'activité, énoncé les critères de réussite de la situation proposée, énoncé les critères de réalisation de la situation proposée, fait appel aux outils numérique (filmer, regarder, observer), donné le volume horaire consacré à l'EPS, abordé la place et le rôle des APQ dans le parcours santé de l'élève.

- 2^{ème} PARTIE : ENTRETIEN

Cette seconde partie comprend deux temps (un exposé et des mises en situation) qui mettent en jeu un ensemble de compétences complémentaires.

Dans un premier temps le jury s'appuie sur le CV et le temps de parole du candidat pour l'amener à expliciter son parcours. Au regard de cela, il cherche à connaître le raisonnement qui a encouragé le candidat à présenter le CRPE. Ce dernier est amené, s'il ne l'a pas fait dans son développement, à énoncer les compétences transférables acquises lors de ses expériences antérieures au métier de professeur des écoles.

Remarques les plus récurrentes formulées par les jurys :

- Difficulté à transposer sa pratique et son expérience vers le métier de professeur des écoles
- Difficulté à sortir de l'exposé et des acquis scolaires

Dans un second temps, les mises en situation ont pour objet d'évaluer chez le candidat son appropriation des valeurs de la République et leur réalisation dans la classe et dans un contexte plus large (l'école, les relations avec les partenaires...). Le candidat doit donc manifester sa connaissance de ces valeurs et des règles de fonctionnement du service public d'éducation. Les commissions ont proposé des mises en situation qui impliquent la vie de la classe et la vie scolaire au sens large.

Remarques récurrentes formulées par les jurys :

- Difficultés à prendre de la hauteur quant aux études de cas proposées
- Les connaissances du système éducatif sont trop souvent peu approfondies
- Méthodologie pour répondre aux questions posées
- Les outils de référence ne sont pas assez connus, parfois cités mais rarement approfondis.

Conseils aux candidats :

- Les candidats admis ont une présentation dynamique et originale de leur parcours, un propos structuré, une posture qui permet d'entrer en communication avec le jury. Ils identifient leurs compétences, transférables au métier de professeur des écoles. Ils ont des connaissances dans les domaines règlementaires qui leur permettent d'analyser les études de cas et de faire preuve de réactivité. Ils connaissent le référentiel métier, analysent les situations finement, font appel à leurs connaissances approfondies du système, à leur bon sens et s'engagent. Ils citent les guides EDUSCOL et se tiennent informés des actualités du Ministère de l'Education Nationale (pédagogiques et règlementaires). Leur expérience leur permet de se positionner dans une réalité

professionnelle. Ils connaissent les membres de la communauté éducative et identifient le rôle de chacun et les instances.

Répartition des moyennes partie EPS et entretien tous candidats confondus :

Moyenne EPS	Moyenne Entretien	Moyenne globale oral 2
5,8/10	6,4/10	12,2/20

Moyennes partie EPS et Entretien concours externe, 3^e voie et privé :

Candidats du concours externe 2022				
Admissibles concours externe	499		Moyenne EPS Concours externe	6,0/10
Présents concours externe	493		Moyenne Entretien Concours externe	6,5/10
Absents concours externe	6		Moyenne globale Oral 2 Concours externe	12,5/20

Candidats du concours externe 2023				
Admissibles concours externe	606		Moyenne EPS Concours externe	6,0/10
Présents concours externe	585		Moyenne Entretien Concours externe	6,6/10
Absents concours externe	21		Moyenne globale Oral 2 Concours externe	12,6/20

Candidats du concours externe 2024				
Admissibles concours externe	614		Moyenne EPS Concours externe	5,8/10
Présents concours externe	592		Moyenne Entretien Concours externe	6,4/10
Absents concours externe	22		Moyenne globale Oral 2 Concours externe	12,2/20

Candidats du 3 ^e concours 2022			
Admissibles 3 ^{ème} voie	47	Moyenne EPS 3 ^e voie	6,8/10
Présents 3 ^{ème} voie	47	Moyenne Entretien 3 ^e voie	7,6/10
Absents 3 ^{ème} voie	0	Moyenne globale Oral 2 3^e voie	14,4/20

Candidats du 3 ^e concours 2023			
Admissibles 3 ^{ème} voie	58	Moyenne EPS 3 ^e voie	5,1/10
Présents 3 ^{ème} voie	58	Moyenne Entretien 3 ^e voie	6,1/10
Absents 3 ^{ème} voie	0	Moyenne globale Oral 2 3^e voie	11,2/20

Candidats du 3 ^e concours 2024			
Admissibles 3 ^{ème} voie	54	Moyenne EPS 3 ^e voie	5,5/10
Présents 3 ^{ème} voie	54	Moyenne Entretien 3 ^e voie	6,1/10
Absents 3 ^{ème} voie	0	Moyenne globale Oral 2 3^e voie	11,8/20

Candidats du concours privé 2022			
Admissibles concours privé	43	Moyenne EPS Concours privé	5,7/10
Présents concours privé	42	Moyenne Entretien Concours privé	5,8/10
Absents concours privé	1	Moyenne globale Oral 2 Concours privé	11.5/20

Candidats du concours privé 2023			
Admissibles concours privé	43	Moyenne EPS Concours privé	5,5/10
Présents concours privé	42	Moyenne Entretien Concours privé	6,4/10
Absents concours privé	1	Moyenne globale Oral 2 Concours privé	11.9/20

Candidats du concours privé 2024			
Admissibles concours privé	44	Moyenne EPS Concours privé	5,4/10
Présents concours privé	44	Moyenne Entretien Concours privé	6,2/10
Absents concours privé	0	Moyenne globale Oral 2 Concours privé	11,7/20

ANNEXE :

Des observateurs académiques étaient présents dans certaines commissions. Vous trouverez ci-après un panel de questions posées par les différentes commissions.

Exemples de questionnements (EPS) :

- **Pédagogie et construction de séances**

- Comment établir les observables avec les élèves ? À partir de quoi ?
- Quel peut être l'intérêt de faire observer une pratique experte ?
- Que peut contenir le carnet de nageur ou le carnet d'EPS ?
- Transdisciplinarité : travail dans d'autres domaines : Mathématiques, Art visuel, Sciences, CPS
- Comment pourriez-vous mettre en place une évaluation formative en course longue ?
- La constitution des groupes par affinité, est-elle envisageable ou inenvisageable dans certaines disciplines et pourquoi ?
- Quel est le temps durant lequel vous choisiriez de faire courir des élèves de C1, C2 ou C3 en course longue ? Quelles sont les ressources convoquées par cette activité ? cognitives, analytique, motrices... ?
- Quel est le rôle de l'arbitre ? De quoi est-il garant ?
- A quoi sert un échauffement ? De jeunes enfants en ont-ils réellement besoin ? Est-ce réellement utile ? Quelle est l'importance de ce temps ? Que peut-il amener aux élèves en dehors de l'utilité motrice ?
- Quelles sont les variables didactiques de votre situation ?
- Quelle est la démarche de création en danse ? Comment évaluer en danse sur une démarche de création ?
- Quelle est la différence entre tempo et rythme ?
- Comment passer d'activité de mime à de la danse ?
- Est-ce qu'une danse de type danse traditionnelle visant la mémorisation est envisageable en maternelle ?
- Cette séquence si vous aviez le choix dans l'année, vous la positionneriez à quel moment ? Pourquoi ?
- Comment organiseriez-vous vos heures d'EPS sur la semaine ?
- Quelle est la place de l'EPS dans le parcours d'éducation à la santé ?
- Que savez-vous des APQ ? Est-ce que ce sont des séances d'EPS ? Pourquoi ?
- Quel est le volume horaire d'EPS ?

- **Règlementation**

- Différence entre accompagnateur et intervenant ?
- En natation C3, qu'est-ce qui institutionnellement vous permet de connaître en amont les compétences de vos élèves ? Pass Nautique.
- Quel est le taux d'encadrement nécessaire pour cette activité ?
- Connaissez-vous la liste des activités interdites à l'école élémentaire ?

- **Utilisation du numérique**

- Comment et pourquoi utiliser les outils numériques en EPS ?

- **Psychologie et physiologie de l'enfant**

- Connaissances en psychologie de l'enfant de l'âge concerné ?
- Stade émotionnel ? Stade technique ?
- Le travail sur la course rapide en PS peut-il être pertinent ?

Exemple de questions posées (PARCOURS DU CANDIDAT) :

- Vous avez une licence de... pourquoi ne pas vous être orienté vers le second degré ?
- Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui à être professeur des écoles ?
- Quelles différences entre enseignement et animation ?
- Connaissez-vous l'impact des effectifs réduits sur la réussite des élèves ?
- Quel est le niveau qui vous attire le moins et pourquoi ?
- Quelle différence entre transmettre et enseigner ?
- Quelle différence entre le 1er et 2nd degré ?
- Quelles sont les compétences acquises préalablement qui vont vous servir dans votre futur métier de PE ?
- Différence entre égalité et équité ?
- Qu'est-ce que l'inclusion scolaire ?
- Quelle est votre qualité principale ?

- Quel est le domaine qui vous intéresse le moins ?
- Sommes-nous plus performants dans notre domaine d'expertise ?
- Quelles sont les heures réglementaires de service ?

Exemples de questionnement (ETUDES DE CAS/CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF/VALEURS DE LA REPUBLIQUE) :

• **Droits et devoirs**

- Quels sont dans cette situation le ou les devoirs du fonctionnaire ?
- Quelle différence entre le devoir de neutralité et celui de réserve ?
- Quelles sont les obligations réglementaires de service ? Sur combien d'heures ?
- Combien de temps est dédié réglementairement à la formation ?
- Situations amenant à rappeler le respect du principe de laïcité ?

• **Réglementation**

- Qu'est-ce qui peut rendre facultatif un enseignement ?
- Y a-t-il un cadre institutionnel concernant les rencontres avec les parents ?
- Quel est le rôle du directeur ? A-t-il un pouvoir de décision ? Est-il votre supérieur hiérarchique ?
- A partir de quand faut-il s'inquiéter des absences d'un élève ? Un certificat est-il obligatoire pour justifier une absence ? Y a-t-il une obligation d'assiduité ?

• **Posture / autorité**

- Qu'est-ce que l'autorité ?
- Pensez-vous qu'il soit intéressant de faire travailler les élèves en atelier ? Si oui pourquoi ?
- De quoi l'enseignant est-il garant dans une classe ?
- Comment qualifieriez-vous le métier de professeur des écoles ?

• **Partenaires**

- Quelles sont les personnes à qui vous pouvez faire appel dans l'école ?
- Quels sont les différents partenaires de l'école ?
- Comment établir des liens de co-éducation ?
- Quels sont les outils de communication que vous pouvez utiliser avec les parents d'élèves ?
- Y a-t-il des rencontres obligatoires ?
- Sous quelles modalités ?
- Comment communiquer les résultats des élèves ?
- Les parents, doivent-ils être informés des méthodes d'apprentissage de l'école ?
- Existe-t-il des enseignants spécialisés ?

• **Évaluations nationales**

- Sous quelle modalité sont présentées les évaluations et les résultats ?
- Comment utiliser les résultats des évaluations nationales ?
- Avez-vous connaissance de ressources institutionnelles pour exploiter les résultats des évaluations nationales ?
- Quelles instances permettent de traiter les choix pédagogiques d'un cycle, d'une équipe ... ?
- Qui est présent lors du conseil des maîtres, conseil d'école, conseil de cycle ?

• **Connaissance de la hiérarchie**

- Qui décide des ouvertures ou fermetures de classe ?
- Qui est votre supérieur hiérarchique ?
- Quel est l'organigramme de la DSDEN ? du rectorat ?
- Quel est le rôle du directeur d'école ? son rôle pédagogique ?

• **REP**

- Qu'appelle-t-on un établissement situé en REP ou REP+ ?
- Que savez-vous des classes dédoublées ? Quel impact sur les acquis des élèves ?

• **EBEP**

- Quelle est la démarche à engager pour un élève en difficulté ?
- Qu'est-ce que signifie le RASED ? Quelles sont ses modalités d'intervention ? Dans / hors la classe.
- Qui compose l'équipe du RASED ?
- Un élève accueilli en ULIS : comment s'effectue sa prise en charge et son accompagnement ?
- Quelle est la définition de l'acronyme ULIS ? Est-ce une classe ?
- Qui détermine l'affectation d'un élève en ULIS ?
- Quelle instance propose cette orientation ?
- Qu'est-ce qu'une EE ?
- Qu'est-ce qu'une ESS ? le GEVASCO ?
- Qui constitue le dossier MDPH ?

○ Ressources institutionnelles

- Quelles sont les ressources institutionnelles à votre disposition ?
- Qu'est-ce que peut vous apporter le guide orange ... ?

Oral 3

Facultative de langue vivante

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE

L'oral 3 est une épreuve facultative de langue vivante de 30 minutes. Les candidats peuvent choisir parmi 4 langues : allemand, anglais, espagnol et italien.

Le déroulement de l'épreuve en trois temps distincts est défini dans l'arrêté du 25 janvier 2021.

Durée de préparation : trente minutes.

Durée de l'épreuve : trente minutes.

1. L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes en langue étrangère).
2. Puis, le candidat expose en français la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (durée : dix minutes en français).
3. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury dans la langue choisie (durée : 10 minutes en langue étrangère).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve vise à évaluer le niveau en langue du candidat (B2 niveau normalement atteint en fin de terminale LV1) et sa capacité à se projeter dans l'enseignement d'une langue ou en langue étrangère à travers l'analyse d'un support et des propositions d'exploitation pédagogique. Elle est notée sur 20.

Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SESSION 2024

L'épreuve orale facultative de langue vivante se déroule devant un jury composé d'un personnel du 1^{er} degré (IEN, conseiller pédagogique) et d'un professeur de langue de collège et de lycée.

Pour la session 2024, **407 candidats** se sont inscrits à la session 2024 contre 376 en 2023 soit 8.2% d'augmentation. La répartition entre les langues était

- 328 en anglais (30 absents)
- 47 en espagnol (3 absents)
- 29 en italien (2 absents)
- 3 en allemand (0 absent)

Les moyennes obtenues sont :

Langue	Note obtenue
Allemand	14.33 /20
Anglais	12.78 /20
Espagnol	11.95/20
Italien	13.64/20

CONSTATS GENERAUX SESSION 2024

On constate que la majorité des candidats est entraînée à l'épreuve et en maîtrise le déroulement en trois parties. Beaucoup de candidats ont un niveau de langue étrangère entre les niveaux B1 et B2,

certains sont même des locuteurs bilingues et natifs. Cependant quelques prestations au niveau linguistique (A2 voire A1) ont été entendues.

La **première partie** en langue étrangère permet au candidat de se présenter, de présenter son parcours, son intérêt pour la langue choisie ou sa motivation à présenter l'épreuve. Souvent préparée à l'avance et parfois trop récitée, elle doit permettre d'évaluer la capacité à s'exprimer de manière fluide et continue. Cette partie s'achève par la présentation et l'analyse d'un support donné par le jury. Les jurys constatent que beaucoup de candidats réduisent leur présentation du support aux toutes dernières minutes de leur temps de parole pour citer uniquement ses sources et/ou décrire sa composition sans parvenir à analyser le potentiel.

Les meilleures prestations sont celles qui au-delà de la simple caractérisation soulignent déjà l'intérêt du support par rapport à un niveau de classe, un moment de l'année, un objectif ciblé selon les éléments facilitateurs ou bloquant qu'il offre.

La **deuxième partie** en langue française permet au candidat de développer l'utilisation qu'il fera du support en lien avec les programmes, d'explicitier sa démarche et la manière dont il va traiter le support en lien avec une partie du programme, un objectif. Le candidat peut également illustrer son propos par un ou deux exemples précis de mise en activité des élèves ou de résultats attendus. Il est important que les candidats n'évacuent pas le support proposé sans l'avoir analysé pour en proposer d'autres. Il est également souligné que les observations effectuées en classe par les candidats lors de leur formation ne nourrissent pas suffisamment leur réflexion. Enfin il est rappelé que l'entrée culturelle reste un incontournable de l'enseignement d'une langue vivante étrangère.

La **troisième partie** à nouveau en langue étrangère est un échange avec le jury permettant de corriger, compléter ou approfondir certains points de la présentation. Sans être spécialiste de la didactique des langues vivantes, on peut regretter chez une bonne moitié des candidats, l'absence de maîtrise en langue étrangère d'un lexique didactique de base - ce qui les ralentit ou freine dans leurs justifications - voire une méconnaissance des étapes d'une séance en langue. Les candidats qui réussissent le mieux parviennent à corriger, nuancer ou approfondir un point de leur propos, s'engagent dans l'échange avec un esprit d'ouverture et font le lien entre leurs lectures théoriques, leur expérience et leur future pratique d'enseignant.

On constate à ce titre que de nombreux candidats connaissent et utilisent de mieux en mieux les repères de progression en langues au cycle 2 et 3 ainsi que les guides « oser les langues vivantes ». Les meilleurs candidats sont capables de justifier et défendre leur choix, de communiquer de manière fluide et avec conviction. Ils font preuve d'une culture solide et d'une posture professionnelle adéquate.

CONSEILS COMPLEMENTAIRES AUX CANDIDATS

- Contrôler son stress et les réactions provoquées par la nervosité ;
- Adopter une attitude professionnelle face à son auditoire ;
- Eviter toute digression ou commentaire visant à créer une complicité avec le jury ;
- Gérer son temps de parole notamment lors des deux premières parties de l'épreuve ;
- Equilibrer dans la partie 1 le temps de présentation du candidat et de présentation du support, faire une transition avec la partie 2 ;
- Enrichir la présentation du support en soulignant son potentiel didactique du point de vue de son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel ;
- Eviter d'apprendre par cœur et de réciter une présentation ou une trame pédagogique ;
- Se familiariser avec le vocabulaire professionnel et didactique de l'enseignement en langue étrangère et maîtriser en langue étrangère les termes didactiques majeurs (séance, séquence, évaluation, compétences, objectifs, prérequis, tâche ou projet final, etc.) et être capable de les expliciter simplement ;
- Définir des objectifs linguistiques (phonologiques, lexicaux, grammaticaux) et culturels en lien avec le contexte de classe choisi ;
- Réfléchir à la place de l'écrit, de l'évaluation au sein d'une séquence de langue vivante ;
- Anticiper et diversifier les rituels, les phases de rebrassage ou de réemploi du lexique, de mémorisation active ;
- Envisager les activités proposées dans un continuum en s'appuyant sur les acquis antérieurs ;
- Formuler pour le jury quelques consignes en langue étrangère, les productions attendues des élèves, de manière à ce qu'il puisse en évaluer plus facilement la pertinence, l'adaptation ;

- Donner des pistes d'exploitation en interdisciplinarité ;
- Intégrer les usages du numérique dans les activités d'apprentissage ou pour renforcer l'exposition à la langue authentique dans les apprentissages ;
- Enrichir ses connaissances culturelles sur le pays de la langue cible et les mobiliser à bon escient.

QUELQUES RESSOURCES :

- [Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école](#) (2019) cycles 2 et 3
- [Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères de l'école au lycée \(2020\)](#) (2020), cycles 2, 3, 4 lycée
- [Recommandations pédagogiques pour les langues vivantes étrangères à l'école maternelle](#) (2019)
- Cycle 2, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 3, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 2, attendus de fin d'année en anglais au CP, CE1, CE2
- Cycle 3, attendus de fin d'année en anglais en CM1, CM2, 6^e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en allemand en 6^e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en espagnol en 6^e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en italien en 6^e
- <https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>